

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

Mode d'emploi du forum du CGDP inclus dans celui du CGMP 

Joséphine et le facteur fallacieux (*dernier épisode*)

Relevés des décès de l'hôpital n° 49 à Allan (*suite*)

Les passeports à l'intérieur aux AD de la Drôme

Le Maitron, sources pour les généalogistes ?



4^e trimestre 2020

n° 104

Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Les Lots de la tombola du n° 100 de la Lettre
Avis de décès
- 7 Article de La Tribune du 30 octobre 2020
- 8 Le coin des migrants
- 9 Dons de deux ordinateurs
- 10 Mode d'emploi du forum du CGMP
- 15 Joséphine et le facteur fallacieux (*dernier épisode*)
- 22 Relevés des décès à l'hôpital de Beauvoir d'Allan
- 28 Les passeports à l'intérieur de la Drôme
- 35 Le Maitron, sources pour les généalogistes ?
- 37 Longévité à la Laupie
- 38 La Boutique du CGDP



Consignes

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

cgdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.).

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

Mot du vice-président

Bonjour à tous,

Le confinement n°2 met à nouveau en suspens les activités présentes de notre cercle. La Journée de généalogie prévue le 8 novembre a dû être annulée. Les permanences du mardi et du 1^{er} samedi du mois, les cours et ateliers programmés dans notre local de Montélimar sont interrompus. Il faut espérer que cette période ne durera pas trop et que nous pourrions reprendre prochainement des activités d'accueil des généalogistes et de formation en petit groupe.

Même si les conditions s'assouplissent, la crise sanitaire va probablement durer. La programmation des activités pour 2021 est donc très incertaine au stade actuel.

Ainsi, notre assemblée générale, qui est programmée le samedi 16 janvier prochain à la Maison des services publics de Montélimar, risque de ne pas pouvoir être réunie en raison des conditions sanitaires. Notez néanmoins la date sur votre agenda. Vous serez avertis dès que possible, par tous les moyens (site internet du CGDP, courriels, courriers), de la confirmation ou de l'annulation de cette réunion.

La vie du Cercle ne s'arrête toutefois pas. Le site internet fonctionne, les recherches sur notre base de relevés sont toujours possibles.

Certains cours et ateliers sont assurés en visioconférence. Suivez l'actualité sur le site du CGDP.

Le forum (liste de discussions) du CGDP hébergé par Yahoo fonctionne encore. Il est notamment utile pour ceux qui recherchent des relevés d'actes notariés que le CGDP n'a pas mis en ligne. Mais, malheureusement, Yahoo a décidé l'arrêt définitif des forums à la date du 15 décembre 2020. Plutôt que de créer un nouveau forum pour les membres du CGDP chez un autre hébergeur, il vous est proposé, pour ceux qui n'y sont pas déjà inscrits, de rejoindre le forum du CGMP. Lisez les explications à ce sujet dans la présente Lettre.

Le confinement est l'occasion pour chacun d'entre nous de consacrer plus de temps à ses propres recherches généalogiques. Si vous manquez d'activité, et si vous êtes prêts à contribuer aux travaux de relevés d'actes ou d'indexation du CGDP en travaillant chez vous, n'hésitez surtout pas à nous contacter par courriel (cgdp@genea26provence.com). Vous serez les bienvenus.

Yves DEBOUVERIE

Vice-président

Ont contribué à ce numéro

Sandy ANDRIANT

Josette et Christian COUTARD

Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE

Raymond FESCHET

Christine GARAUD et Richard TROOST

Jean-Philippe GUILLEMANT

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1^{er} février 2021

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :

cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :

cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages

de la Drôme Provençale

pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées de généalogie par an

pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux congrès ou manifestations

organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des associations

de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »

trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues

avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances

démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Marie-Claire Debouverie

Pour Expoactes : Raymond Feschet

cgdp@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine Marcel

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster du Forum

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

Yves Debouverie

geneabank@genea26provence.com

Rédacteurs de la Lettre

Yves et Marie-Claire Debouverie

cgdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Yves Debouverie

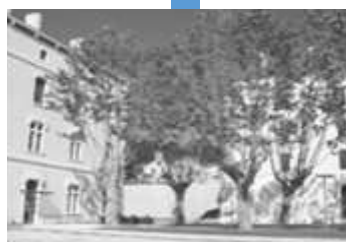
Vice-président

06 48 61 49 37

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

BUREAU

Président

1^{er} vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e vice-président

Pierre GOUDON

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Bernard RABEY

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations

au CGMP et à la FFG.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE

Tous les samedis du mois de 14 h à 18 h

jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr

Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS

contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14 h à 18 h

agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve

Vendredi de 16 h à 18 h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2^e et 4^e jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2^e et 4^e vendredis du mois de 17 à 19 h

Châteauneuf-les-Martigues

Maison des Associations - Place Bellot

2^e et 4^e mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

Les Pennes-Mirabeau

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec

La Gavotte

Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

La Ciotat

Archives communales

Rond Point des Messageries Maritimes

Lundi et vendredi de 14 à 17 h

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 18 h à 19 h 30

et le 3^e samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2^e jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

1^{er} 3^e samedi du mois de 14 h à 19 h

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298, av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2^e jeudi et 4^e samedi de 14 h 30 à 17 h 30

cgenea83@free.fr

Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf le 1^{er} du mois) de 13 h 30 à 17 h

courriel.cgvacluse@gmail.com

Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration

8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE

contact.cgmp@monaco.mc

Site : www.genealogiemonaco.org



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

<https://spipfactory.fr/sites/cgmp-provence.org/squelettes/forum/>

La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront

les 9 janvier, 6 février, 6 mars, 1 mai, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre et 3 décembre 2021.

La 1^{ère} Journée de Généalogie de 2021 se tiendra le 11 avril (à confirmer).

Les cours et ateliers d'accompagnement à l'écriture d'un livre de famille

Cette activité du CGDP a bénéficié d'un joli « coup de pub » au mois d'octobre avec l'article paru dans la Revue Française de Généalogie. Avant de nous contacter, le journaliste a constaté après enquête que ce que nous avons créé dans la Drôme n'existait dans aucun autre cercle généalogique. Ce qui ne nous a pas étonnée, puisque nous avons fait la même démarche quelque temps auparavant.

Dans cet article, nous proposons de former des personnes susceptibles d'animer ce genre de cours et d'ateliers dans d'autres cercles. La proposition a séduit, pour le moment, une généalogiste bénévole dans un groupe de généalogistes situé à Vienne. Cet article a aussi motivé une autre généalogiste amateur.

Ces deux personnes ayant une activité professionnelle, les cours et ateliers ont lieu le samedi après-midi. Les conditions sanitaires actuelles n'incitant pas les personnes intéressées à participer à cette activité, le nombre de participants est très faible. Toutefois, ils sont maintenus malgré tout et se font à partir du 30 octobre en visioconférence.

Le mardi 27 octobre, pendant l'atelier réunissant les participants à cette activité depuis sa création en septembre 2018, une journaliste de La Tribune est venue réaliser un reportage. Elle avait été informée par une adhérente du CGDP de l'expérience que nous vivons au CGDP depuis deux ans. L'équipe de La Tribune était d'autant plus intéressée qu'elle prévoyait de faire paraître en novembre un dossier sur la généalogie. Les cours d'initiation à la généalogie seront aussi présentés dans ce dossier.

À ce jour, neuf livres ont été imprimés. Un autre devrait l'être en janvier. Il me semble important de souligner combien ces livres sont d'une grande qualité. Aucun ne ressemble à un autre, ils traitent de sujets différents : histoire d'une maison familiale, histoire d'une arrière-grand-mère hors du commun, histoire d'un grand-père à forte personnalité, histoire d'un grand-père engagé politiquement, histoires de lignées patronymiques...

Marie-Claire DEBOUVERIE



Revue Française de Généalogie, octobre/novembre 2020 n° 250 page 19

Sur les lignes de leurs vies

Art. de la Tribune du 29/10/2020



Il ne manquait qu'Agnès à l'appel. Roselyne, Mireille, Régine, Mariou, Marie-Agnès et Josette étaient très heureuses de se retrouver, mardi dernier, autour de Marie-Claire Deboverie qui les a aidées à accoucher d'un livre de famille. Un projet unique en France que cet atelier d'accompagnement à l'écriture, dans le cadre du Cercle généalogique de la Drôme Provençale. Et leur bébé, elles ont

pu le commenter et en discuter dans une franche complicité et une belle confiance. Ce sont 8 livres, de formats et angles différents, qui sont nés au terme des deux années 2019 et 2020. Recherches historiques, plongée dans les albums, mémoires et archives, secrets de famille... ces dames se sont libérées dans l'écriture d'un pan de leur lignée ou de celle de leur époux, boostées par Marie-Claire et... le confinement.



Les lots de la tombola du n° 100 de la Lettre

Il reste encore de nombreux lots qui n'ont pas été retirés par les gagnants : bouteilles de vin, nougats, livres, arbres...

Ils peuvent être retirés (sous réserve de fermeture éventuelle pour cause de confinement) les mardi et samedi de permanence avant le 31 janvier 2021 !

Les adhérents suivants ne sont pas venus retirer leurs lots :



C. Autard	J. Crok	A.M. Giraud de Souza	M. Marin
A. Barras-Tixier	A. Dee	J.C. Grataud	N. Ribe
L. Blanc	M. Drouet	S. Guyot	J.Y. Rossignol
M. Bourene	A. Faure	M. Imbert	F. Sestier
R. Charoin	J. Fialon	M. Kien-Jungers	J. Talon
S. Course	P. Fouilloux	M. Lang	M. Veyrier
C. Cru	M. Froment	K. Lemaire	
B. Cuny			

A vis de décès

Nous avons appris le **décès Jean Vernede** à 94 ans, beau-père de Françoise Vernede, le mercredi 4 novembre.

La semaine précédant son décès, Françoise, trésorière du CGDP depuis de nombreuses années, a fait lire aux bénévoles présents ce jour-là le livre que la famille venait de faire imprimer et qui contenait les poèmes de Jean. Nous étions unanimes pour dire que ses poèmes étaient remarquables : belle écriture, sans fioritures, faisant naître des émotions à chaque page.

À travers ses poèmes, on peut mesurer combien cet homme était d'une grande humanité.

Tous les bénévoles du CGDP seront en pensée avec la famille puisque, Covid oblige, il n'est pas possible d'assister aux funérailles.

Jean a écrit cette phrase qui sera chère aux généalogistes que nous sommes :

« Pour vivre le présent et prévoir le futur n'oublions pas de fouiller le passé ! »

Martine Lang (adhérente du CGDP) a été interviewée par Sandrine Di Prima de LA TRIBUNE de Saint-Paul-Trois-Châteaux. L'article est paru le 29/10/2020. L'auteur a donné son autorisation pour qu'il soit inséré dans cette Lettre.

22

Saint-Paul-Trois-Châteaux

LA TRIBUNE
jeudi 29 octobre 2020

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX Généalogie

À la découverte de son histoire

Martine Lang, n'est pas une inconnue dans la vie associative de Saint-Paul, elle est notamment très active auprès de la Société d'Archéologie tricastaine. Mais l'histoire de la ville n'est pas la seule chose qui la passionne. En effet, elle a aussi commencé à travailler sur sa généalogie il y a 10 ans.

« Je me suis vite rendu compte que c'était passionnant, c'était comme si on menait des enquêtes sur la vie de nos ancêtres ». C'est avec ces mots que Martine Lang présente cette activité chronophage mais aussi pleine de surprises.

Elle a commencé à s'initier à la paléographie (étude des écritures manuscrites anciennes, indépendamment de la langue utilisée) avec l'université populaire puis en 2016 elle se replonge carrément dans les études, et obtient un diplôme universitaire « Histoire des familles et généalogie », avant de finalement devenir à son tour animatrice de l'atelier paléographie de l'UPT.

Des recherches parfois difficiles
« Côté paternel je n'avais

rien du tout, seulement un livret de famille. Je n'avais aucun autre point de repère car ma grand-mère paternelle ne parlait pas du tout de sa famille, et mon père ne disait rien non plus. » C'est en se penchant un peu plus près sur sa généalogie paternelle qu'elle découvre de nouvelles informations grâce à une cousine « elle m'a dit que son père, mon oncle donc, allait régulièrement dans le Jura l'été. Elle avait des photos avec des inscriptions au dos ». Martine remonte peu à peu la piste en s'appuyant sur ce qu'elle sait déjà « je savais que mon papa était né en Haute-Marne et ce qui est intéressant c'est que dans ce département les registres sont numérisés depuis longtemps. J'ai pu rapidement avoir les registres d'état civil et ceux des matricules des soldats avec toute leur histoire, ça m'a bien aidée ». Martine Lang a ainsi la surprise de découvrir que ses arrière-grands-parents se sont mariés très longtemps après s'être connus, à 60 ans. Du côté des grands-parents paternels, idem un mariage tardif et des naissances dans différents endroits « ils faisaient les foires et bou-



Germaine et Robert, les grands-parents maternels de Martine Lang.

geaient beaucoup, ce qui complique beaucoup les choses pour les recherches. Je l'ai d'ailleurs baptisée la branche mystérieuse ». Malgré tout, Martine Lang a réussi à remonter jusqu'au XVI^e siècle.

Tous les documents peuvent amener une information

« Du côté maternel, je n'ai pas eu trop de mal à trouver des informations, je remonte très loin jusqu'au XIV^e siècle. Ils étaient du Luxembourg et avant ils venaient de Belgique. Visiblement, cette famille faisait partie des grandes contrées de marchands de Bruxelles qui étaient très puissants, plus que les princes et les rois ». Mais là encore, Martine Lang manque d'informations :

« Ma grand-mère née en 1895 ne parlait pas de son père, car sa maman avait divorcé en 1901. Par chance mon arrière-grand-mère s'était remariée, j'ai pu ainsi retrouver l'acte de divorce avec l'acte de mariage. J'ai su comme ça que mon arrière-grand-père était né à Bagnols-sur-Cèze ». Une fois de plus, Martine Lang remonte

la piste et découvre grâce aux relevés des actes des notaires du CGDP que de ce côté-là sa famille était protes-

tante dans la principauté d'Orange, (les protestants et les juifs y étaient protégés au XVII^e siècle), puis ses re-

cherches l'amènent ensuite à Montélimar, Pierrelatte et Vesc.

Sandrine DI PRIMA

Des conseils pour débuter

Martine Lang est beaucoup plus bavarde que ses ancêtres et partage ses anecdotes et découvertes à son fils mais ce n'est pas si simple de raconter l'histoire d'une famille sur plusieurs siècles « la généalogie finalement c'est assez compliqué, il faut vraiment se plonger dedans, il n'y a que la personne qui fait l'arbre généalogique qui sait vraiment toutes les ramifications entre les familles. » Après 10 années, ses recherches continuent notamment du côté de sa famille mystérieuse qui lui donne du fil à retordre, car finalement la généalogie c'est sans fin et plus on remonte dans le temps et plus cela devient compliqué.

Si la recherche généalogique est une activité passionnante et dispose aujourd'hui de nouveaux outils, il faut être parfois persévérant et surtout ne pas hésiter à multiplier les tentatives. « Au départ on va dans les registres d'état civil puis religieux, il y a aussi les registres des notaires, le recense-

ment, le fichier électoral... Et si vous avez de la chance d'avoir des parents qui discutent de leurs ancêtres il faut en profiter, sinon il faut essayer de questionner les autres membres de la famille ». Un petit souvenir d'enfance ou une photo légendée peut même vous aider à trouver de nouvelles informations. Et quand on bloque, une visite dans la région natale de ses ancêtres est parfois une étape nécessaire. Les sites de généalogie comme Généanet rendent aussi service, Martine a pu y aider d'autres personnes en quête d'informations et a elle-même reçu de précieuses aides dans ses recherches.

Attention aux pièges

Il suffit qu'un membre de la famille ait divorcé, se soit remarié, que des enfants portent le nom d'un beau-père sans que vous le sachiez pour que la recherche vous emmène dans une impasse. Il faut alors persévérer, ne pas avoir peur

de prendre différents chemins même les moins simples. Un nom de famille compliqué peut également faire obstacle, ne pas hésiter lors des recherches à taper le nom recherché avec différentes orthographes. Et pourquoi ne pas utiliser les réseaux sociaux ou les pages blanches pour retrouver des cousins potentiels ? Visiter les cimetières pour noter les épitaphes, explorer les archives familiales (lettres, documents, photos...), les pistes sont nombreuses, il vous faudra seulement du temps et de la patience.

Enfin, rassurez-vous, généralement il est possible de remonter au moins jusqu'au XVII^e siècle. Au-delà c'est une autre histoire et cela dépendra beaucoup du milieu social et culturel, des ancêtres nobles peuvent vous permettre de remonter jusqu'au Moyen Âge tandis qu'un membre de la famille abandonné enfant vous bloquera dans vos recherches. Maintenant, à vous de mener l'enquête !

Le coin des migrants

Mariages à Montpellier

Relevés et transmis par Jean-Philippe Guillemant :

- ◆ Le 10/2/1774 à Montpellier, paroisse Notre-Dame-des-Tables, mariage :
 - de **ROUNAT Jean François** , fils de ROUNAT Joseph et de ACHAR Claire, du lieu de Roussas, diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux,
 - et de TRANCHANT Anne, de Montpellier.

Acte consultable au AD de l'Hérault :

<https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta6a533e18d149a293/daogrp/0/41>

- ◆ Le 18/1/1775 à Montpellier, paroisse Notre-Dame-des-Tables, mariage :
 - de **FAURES François** , marchand colporteur natif du bourg Saillans, diocèse de Die en Dauphiné, fils de Jacques + et CHIPRON Jeanne +,
 - et de FERAUD Pierre (?), native d'Aigues-Mortes.

Acte consultable aux AD de l'Hérault :

<https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta6a533e18d149a293/daogrp/0/110>

↪ Dans les relevés du CGDP :

Naissance à Saillans (26) le 25/08/1740 [5 MI 264/R2]

de FAURE François (M) Fs :

- de FAURE Jacques, le P dit mineur
- et de CHIPRONE Jeanne

- ◆ Le 24/07/1788 à Montpellier, paroisse Notre-Dame-des-Tables [5 MI 1/28, vue 158/288] mariage :
 - de **TORTEL Jean Antoine** , originaire de Jonchères (26) né le 13/06/1752 fils de de TORTEL Jean † et de ODDON Magdeleine †
 - et BARRY Suzanne, originaire de Saint-Ambroix (30)

Acte consultable aux AD de l'Hérault :

<https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vtae8c6a66acb59e993/daogrp/0/158>

Mariage à Brive-La-Gaillarde (19)

Transmis par Sandy Andriant :

Le 14/01/1883 à Brive-La-Gaillarde [2 E 20, vue 3/523], mariage :

- de LIGNAC Jean (M) bijoutier, originaire de Terrasson-La Villedieu (24) âgé de 48 ans, veuf de ROUSSY Aimée † fils de LIGNAC Bertrand serrurier et de SÉGERAL Guillaumette
- et **JUGY Rose** (F) dentiste, originaire de Chantemerle-lès-Grignan (26) née le 23/11/1840 âgée de 42 ans, veuve de MURAT François †, fille de JUGY Pierre † et de COMBE Rose †

Acte : http://avenio.brive.fr:81/4DCGI/Web_RegistreChangePage/ILUMP8423

↳ Dans les relevés du CGDP : naissance à Chantemerle-lès-Grignan (26) le 24/11/18~~39~~ erreur de date dans les relevés) de JUGY Rose (?)
Obs2 : 59

↳ Dans les registres numérisés : naissance à Chantemerle-lès-Grignan (26) le 24/11/1840 [2 Mi 742/R1, vue 104/548] de JUGY Rose (F)

- Fa de JUGY Pierre
- et de COMBE Rose

Permalien :

<https://archives.ladrome.fr/ark:/24626/6pb504gmjn3v/266720e7-dc5b-434a-ad19-4539fd6068f8>

► Don de deux ordinateurs avec écrans 24" par l'entreprise Protea

Le directeur général de l'entreprise Protea a donné son accord pour que deux stations de travail et deux écrans 24" soit donnés à notre association. Guillaume Marcel, membre du conseil d'administration, s'est chargé de les transporter, de faire formater les disques durs et de les installer au local à la mi-octobre.

Ils seront bien utiles car ceux sur lesquels travaillaient les bénévoles chargés de vérifier et d'indexer les registres paroissiaux étaient bien poussifs. Les bénévoles pourront les apprécier quand sera terminé... le confinement.

Un grand merci à tous deux !





Mode d'emploi du forum du CGMP

**Le forum du CGDP sur Yahoo disparaît !
Les membres du CGDP n'utiliseront désormais que le forum du CGMP.**



Les forums de Yahoo Groups ferment en décembre. Un message vous a été envoyé mi-novembre pour vous prévenir de l'arrêt des services de Yahoo, pour vous informer que les membres du CGDP utiliseront désormais celui du CGMP et pour vous fournir le mode d'emploi de ce forum.

Un deuxième message, envoyé par le webmaster du forum du CGMP, vous a donné votre identifiant et votre mot de passe. Le forum du CGMP vous donne la possibilité de poser des questions généalogiques sur l'ensemble des départements affiliés au CGMP (04, 05, 06, 13, 26, 83, 84) ou sur un seul à votre choix.

Parce que deux explications valent mieux qu'une, nous vous proposons à nouveau ce mode d'emploi...

Pour vous connecter au forum, cliquez sur le lien dans le message envoyé (contenant votre identifiant et mot de passe) par le webmaster du forum du CGMP ou connectez-vous au site du CGMP. Ensuite enregistrez l'adresse dans les favoris.

Que propose ce forum ?

Sur la page d'accueil, plusieurs sous-forums sont accessibles :

- la Gestion (accès restreint)
- les Conseils (mode d'emploi)
- les Annonces (actualités, événements...)
- les Départements
- l'Aide (paléographie - latin, Je suis coincé, problèmes techniques)

Départements	Discussions	Messages	Dernier message
[04 - Alpes de Hautes-Provence] <small>(Modéré par bou.clau, ben.cla, Sandy, Team)</small>	31	84	29-08-2020 17:00:46 par bou.clau
[05 - Hautes Alpes] <small>(Modéré par CGMP, castyremont, forat, ming, Sandy, Team)</small>	8	20	24-05-2020 19:42:18 par del.rosef
[06 - Alpes Maritimes] <small>(Modéré par CGMP, ben.cla, Sandy, Team)</small>	8	6	10-06-2019 20:37:07 par Sandy
[13 - Bouches du Rhône] <small>(Modéré par aragnas, Sandy)</small>	31	84	11-10-2020 18:04:08 par gilles.fer
[26 - Drôme Provençale] <small>(Modéré par gregoire, mar.guil, Sandy, Team, van.guy, veir, ydy)</small>	34	10	20-08-2020 08:33:41 par del.rosef
[83 - Var] <small>(Modéré par CGMP, ben.cla, gregoire, Sandy, Team)</small>	8	10	15-08-2020 18:18:10 par gregoire
[84 - Vaucluse] <small>(Modéré par gregoire, aragnas, gregoire, gregoire, Sandy, Team)</small>	41	401	16-10-2020 19:41:20 par greg.fer
[91 - France] <small>(Modéré par ben.cla, Sandy, Team)</small>	0	0	03-08-2020 18:00:01 par ben.cla
[Auteurs...] <small>(Modéré par Sandy, Team)</small>	16	16	08-10-2020 17:08:04 par greg.fer

Aide	Discussions	Messages	Dernier message
Paléographie - Latin <small>Difficile à lire un bout de parchemin, un latin, si vous souhaitez connaître une transcription intégrale, faites appel à nos bénévoles !</small>	8	12	00-06-2020 18:04:00 par ben.cla
Je suis coincé... <small>un problème généalogique, une question de recherche.</small>	2	4	00-06-2019 23:03:10 par del.rosef
Problèmes techniques <small>Problème de votre question, fonctionnement du forum.</small>	0	0	00-07-2020 18:00:00 par ben.cla

Lire un message

- choisissez votre département en cliquant dessus
- cliquez ensuite sur la discussion qui vous intéresse (un carré rouge apparaît à côté des discussions non lues)

Discussion	Réponses	Vues	Dernier message
Épinglée : Ouverture du nouveau site Internet des AD de ma Drôme <small>par Sandy</small>	0	17	19-02-2020 11:52:24 par Sandy
Épinglée : Visionneuse des AD 26 <small>par Sandy</small>	0	23	16-09-2019 13:06:14 par Sandy
MARIAGE MONTEIL Jean - REDORTIER Marguerite par bou.clau <small>[Nouveaux messages]</small>	1	7	Aujourd'hui 17:03:18 par del.rosef

Créer une nouvelle discussion

1. Cliquez sur le département dans lequel vous souhaitez créer une nouvelle discussion

Départements	Discussions	Messages	Dernier message
[04 - Alpes de Hautes-Provence] (Modéré par: bau.pau, jean-benoit, Sandy Team)	21	34	28-02-2020 17:52:49 par jean-benoit
[05 - Hautes Alpes] (Modéré par: AGHA, carlymichel, hurstaci, mrag, Sandy Team)	9	25	24-02-2020 18:42:15 par mrag
[06 - Alpes Maritimes] (Modéré par: CEGAMA, cor.jean, Sandy Team)	3	3	19-08-2019 20:37:07 par Sandy
[13 - Bouches de Rhône] (Modéré par: an.sgras, Sandy)	12	34	11-10-2020 19:04:05 par ghu.stm
[26 - Drôme Provençale] (Modéré par: goupier, mrg.gulf., Sandy Team, van.guy, verferm, ydi)	34	13	30-09-2020 06:23:41 par ghu.stm
[83 - Var] (Modéré par: COENSA33, geonisto, jou.lemas, Sandy Team)	5	15	13-08-2020 15:15:18 par jean-benoit

2. Cliquez sur **Nouvelle discussion** en haut et à droite de la liste de discussions

Accueil - [26 - Drôme Provençale]

Pages : 1

Discussion	Réponses	Vues	Dernier message
Épinglée : Ouverture du nouveau site Internet des AD de ma Drôme par Sandy	0	16	19-02-2020 11:52:24 par Sandy
Épinglée : Visionneuse des AD 26 par Sandy	0	23	16-09-2019 13:06:14 par Sandy

3. La page pour créer une nouvelle discussion s'affiche...

4. Saisir le sujet dans le champ

5. Saisir votre question

6. Lorsque le curseur de votre souris glisse sur une icône, une bulle affiche sa fonction.

7. Trois options (situées en dessous du message) permettent :

- d'épingler la discussion
- de ne pas convertir les émoticônes dans ce message
- de suivre cette discussion

8. Cliquez sur **Valider** en bas et à gauche

Accueil - [26 - Drôme Provençale] - Nouvelle discussion

Nouvelle discussion

Sujet :

Message :

Options :

Épingler la discussion

Ne pas convertir les émoticônes dans ce message

Suivre cette discussion

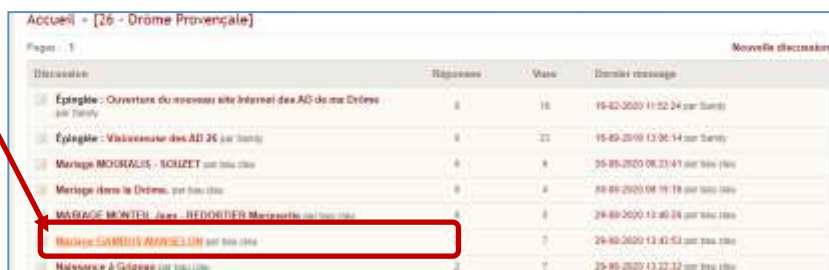
Valider Prévisualisation

Répondre à un message

⚠ Vous ne pouvez pas répondre à un message par mail ! Il faut obligatoirement se connecter au site pour le faire.

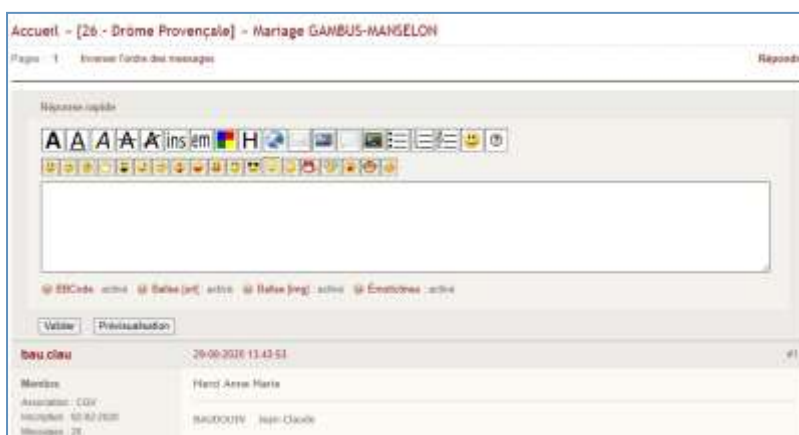
1. Cliquez sur le département dans lequel le message est inséré
2. Cliquer sur la discussion à laquelle vous voulez participer

Par exemple



Discussion	Réponses	Vues	Dernier message
Épingle : Ouverture du nouveau site Internet des AD de la Drôme par Sandy	6	18	15-02-2020 11:52:24 par Sandy
Épingle : Bienvenue des AD 26 par Sandy	6	23	15-02-2020 13:06:14 par Sandy
Mariage MOCHALUS - SCHIZET par tina cline	6	9	25-05-2020 08:23:41 par tina cline
Mariage dans la Drôme, par tina cline	6	6	20-09-2020 08:16:18 par tina cline
MARIAGE MONTELLI Jean - BECHTNER Marcelle par tina cline	6	6	28-09-2020 12:40:24 par tina cline
Mariage GAMBUS-MANSELO par tina cline	7	7	29-02-2020 13:43:51 par tina cline
Naissance à Colpeau par tina cline	2	7	25-05-2020 13:22:32 par tina cline

3. La page pour répondre à un message s'affiche...



Accueil - [26 - Drôme Provençale] - Mariage GAMBUS-MANSELO

Pages : 1 Inverser l'ordre des messages Répondre

Réponses rapides

A A A A A ins em **H** [Icons]

[Text area]

⊗ BBCode : actif ⊗ Balise [url] : actif ⊗ Balise [img] : actif ⊗ Émojis : actif

Valider Prévisualisation

beau cline 29-02-2020 13:43:51 #1

Mariage: Henri Anne Marie

Association: CDF

Inscriptions: 02-02-2020

Messages: 26

4. Saisir votre texte (cf. page précédente) puis cliquer sur **Valider** quand il est terminé



Valider Prévisualisation

Recevoir ou non les messages

Pour recevoir les messages postés par les autres membres du forum, il est nécessaire de le demander.

Sur le site du forum du CGMP :

- cliquez sur le(s) département(s) qui vous intéresse(nt)
- sous la liste de discussions (en bas et à droite), cliquez sur **Suivre ce forum**



Vous recevrez tous les messages de ce forum, mais vous ne pourrez pas y répondre par mail.

Pour répondre, il faut se connecter à la liste de discussion sur le site du forum.

Revenir en arrière

- pour revenir en arrière, cliquez sur **Accueil** en haut et à gauche des listes de discussions ou des pages pour lire et répondre aux messages
- utilisez de préférence ce bouton



Insérer une image

Le forum dispose d'un "plugin"¹ qui vous permet d'ajouter des images à vos messages.

1. Dans la barre d'icônes au-dessus de la fenêtre du message que vous êtes en train de rédiger, cliquez sur l'icône



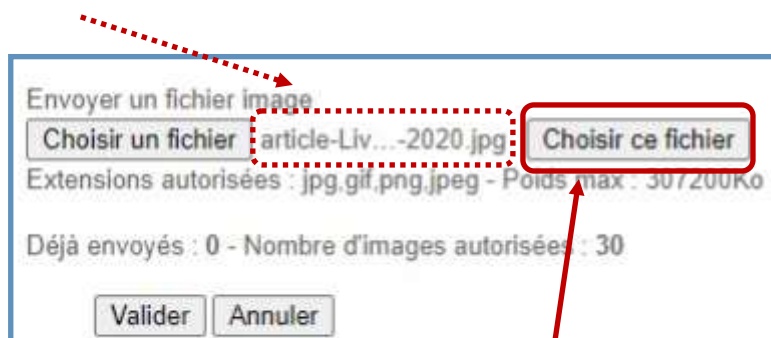
2. Une fenêtre s'ouvre :



3. Cliquez sur **Choisir un fichier**

¹ Module qui complète une application pour lui apporter de nouvelles fonctionnalités.

4. L'Explorateur de fichiers s'ouvre, cherchez l'image sur votre ordinateur
5. Cliquez sur l'image, puis cliquez sur **Ouvrir**
6. La précédente fenêtre (cf. n° 2) s'ouvre à nouveau...
7. le nom de votre image s'affiche entre **Choisir son fichier** et **Choisir ce fichier**



8. cliquez sur **Choisir ce fichier**

9. La fenêtre du lien s'est remplie automatiquement

10. Cliquez sur **Valider**



11. Le lien (pour l'image) s'inscrit automatiquement dans le texte du message à l'endroit où vous avez placé le curseur de la souris

12. Terminer votre message et cliquez sur **Validez**



Joséphine et le facteur fallacieux (dernier épisode)



Marsanne, Alexandre Debelle, 1836

Voici le 4^e et dernier épisode de votre feuilleton ! Les deux auteurs vous donnent la primeur de cette histoire inédite ! Elle est parue en quatre épisodes tout au long de l'année 2020. Le récit est basé sur les actes de l'état civil de plusieurs villages et sur les articles de journaux de l'époque. Les personnages ont existé et les événements ont eu lieu...

Magdelaine Faucon, la mère (7)

Le PoëtCélar, mardi 13 juin 1843, 18 heures

« Dis-moi petit bonhomme, qui c'est qui aime les gâteaux ? »

— Moi, moi, a crié Paulin, les gâteaux, c'est bon !

— Alors, si tu m'aides, tu en auras. »

Par la fenêtre, je voyais la mère Archinard⁴⁴, notre voisine, qui s'approchait de notre porte. Elle n'a pas tardé à frapper.

« Bonjour voisine ! »

— Bonjour madame Archinard.

— Tout à l'heure, j'ai vu votre gendre, son nouveau travail lui plaît ?

— Oui, il est juste venu nous dire bonjour. Je crois qu'il a finalement le boulot qui lui convient.

— Je passe vous voir parce que je voudrais savoir si vous avez des œufs.

— Bien sûr que j'en ai, ils sont tout frais, une douzaine, ça vous suffit ?

— Oh là, largement ! » a dit la mère Archinard.

Je me suis approchée de la planche où je pose mes réserves. J'ai tendu la main vers les œufs en posant le regard sur ma petite salière. « C'est drôle ça, il y a une espèce de poudre blanche sur mon sel » ai-je dit à voix haute. J'ai saisi mon petit pot de sel et je l'ai examiné de plus près devant ma fenêtre. À la lumière de dehors, j'ai

vu une bonne différence entre les grains de sel inégaux et cette poudre très fine.

« Vous avez probablement renversé un peu de farine. Ça m'arrive aussi de temps en temps, a dit la voisine.

— Oui, c'est probable. »

Pourtant je ne me rappelais pas m'être déjà servie de la farine aujourd'hui, je n'avais pas encore préparé mes ingrédients pour mon gâteau. En revenant vers ma planche à réserves pour donner les œufs demandés, j'ai vu encore un peu de ces traces de cette poudre dans mon mortier. Mon attention a été détournée par la voisine qui me disait : « Mettez les œufs sur l'ardoise s'il vous plaît, je vous paye à la fin du mois. »

J'ai hoché la tête et, à mon habitude, j'ai marqué un signe sur le registre spécial plein de signes que j'étais seule à comprendre.

« Aide bien ta maman ! » a continué la mère Archinard en se penchant au-dessus de la tête de Paulin pour lui donner un petit baiser. Puis elle est sortie.

« Alors, maintenant c'est le tour de notre gâteau et puis tiens ! On va se faire un petit repas avec des herbes, tout cela va entrer facilement dans le four.

— Miam, miam ! » a été la seule réponse de Paulin.

Une petite demi-heure plus tard, tout était dans le four et ça commençait à sentir vraiment bon.

⁴⁴ Marguerite Archinard, veuve Tournillon, Aurel 1780

Magdelaine Faucon, la mère (8)

Le Poët-Célar, mardi 13 juin 1843, 21 heures

« C'était drôlement bon, maman » a dit Paulin à la fin de son repas. J'ai ramassé les assiettes vides et je les ai lavées dans mon évier en pierre dans le coin de la laverie.

Même pas un quart d'heure plus tard, Paulin a commencé à se plaindre qu'il avait mal au ventre. Moi aussi, j'ai senti dans mon ventre une douleur qui devenait de plus en plus forte. Mon estomac faisait beaucoup de bruit et j'entendais que Paulin avait la même chose. Puis tous les deux, on s'est précipité à l'extérieur de la maison vers les cabinets. On s'est mis à vomir tout notre repas. Les convulsions nous retournaient l'estomac. Paulin, les joues grisâtres, était plié en deux en se tenant le ventre. Je n'étais pas en meilleur état. J'ai pensé en un éclair que nous ne pouvions pas rester à l'arrière de la maison où étaient les cabinets et que je devais bien vite appeler de l'aide. En me tenant au mur comme je pouvais, j'ai contourné le mur et j'ai vu ma voisine sortir de chez elle. J'ai essayé de crier son nom pour attirer son attention mais aucun son ne sortait de ma bouche souillée. Ma main a glissé et je me suis affalée par terre. Quand ma tête a touché le sol, j'avais déjà perdu connaissance.



Cuisine paysanne

Marguerite Archinard, voisine

Le Poët-Célar, mardi 13 juin 1843, 21.30 heures

Ce n'était pas encore le plein été, mais j'ai pris l'habitude, en fin de soirée et surtout pendant les journées chaudes, de sortir un peu. Parce qu'on reste tant qu'on peut dans la pénombre de la maison mais, le soir, on se met un peu dehors pour profiter d'un peu de fraîcheur et écouter les bruits de la nuit. Alors que je sortais ce soir-là pour m'asseoir sur cette vieille chaise qui est devant ma maison, j'ai vu que la porte de la mère Faucon était grand-ouverte. Tout à coup, je l'ai vue surgir de derrière sa maison, un peu tituber et s'écrouler comme une masse, la tête en avant.

Aussi vite que mes jambes pouvaient me porter, je suis allée voir ce qui lui arrivait. Je ne suis pas médecin, mais je me suis rendu compte tout de suite qu'elle n'allait pas bien du tout. J'ai jeté un regard aux alentours, mais je ne voyais pas le petit Paulin. Au même moment, ma fille a regardé dehors, mais comme elle a vu que je n'étais pas sur ma chaise devant la maison, elle est sortie aussi. En me voyant plus loin penchée au-dessus de la mère Faucon, elle s'est précipitée pour savoir ce qu'il se passait.

« Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce qu'elle fait par terre ? Et il est où Paulin ? a-t-elle crié d'une voix paniquée.

— J'en sais rien, je l'ai vue tomber et rester comme ça le nez par terre. Alors, je suis venue bien vite mais elle ne bouge plus. Il faut faire quelque chose, mon dieu, mon dieu ! » Je commençais aussi à perdre la tête.

— Au secours ! Qu'est-ce qu'il faut faire ? Au secours ! »

À ce moment-là, la voisine a ouvert les yeux. Péniblement, elle a tendu le doigt vers le coin de sa maison et elle a murmuré : « Paulin... »

Ma fille a immédiatement couru de ce côté et on l'a entendue crier que Paulin était aussi par terre avec la figure pleine de vomi. D'apprendre ça, ça m'a fait un choc et heureusement ça m'a permis de retrouver mes esprits.

« Vite, de l'eau, ça ne peut pas leur faire du mal. » ai-je dit à une voisine qui s'était approchée, alertée par nos cris. Elle a disparu dans la maison de Madame Faucon et elle est revenue avec une cruche et un verre. Quelques autres personnes s'étaient approchées et regardaient l'air inquiet. Entre temps, ma fille nous avait rejointes. Elle portait dans ses bras le petit Paulin tout mou, le visage sale, encore dans les pommes. On leur a donné à boire et on leur a un peu nettoyé le visage et le devant de leurs vêtements maculés.

Marie Lafond, une voisine, qui habite un peu plus loin dans notre rue, a dit très calmement : « Je vais chercher Auguste Peysson. »

Quelques minutes plus tard, il était là. À mon avis, il a tout de suite compris qu'il fallait appeler un médecin mais sa réaction a été étrange.

« Marie, a-t-il dit, est-ce que ton fils sait faire du cheval ? »

Personne n'a compris pourquoi il demandait ça au moment où on avait besoin d'un docteur.

« Oui, a répondu Marie ébahie, il a appris chez son maître. »

Auguste, le fils de Marie Lafond, s'était avancé parce qu'il entendait qu'on parlait de lui.

« Ecoute bien, fils, prends mon cheval. Tu vas le plus vite possible à Bourdeaux chercher un médecin, mais sois prudent. Tu sais bien qu'il y a deux médecins : le Docteur Muston et Monsieur Ladreyt de la Condamine. Si l'un n'est pas chez lui, va vite chez l'autre. Tu lui diras que nous avons besoin d'aide, que c'est urgent. Il faut qu'il vienne tout de suite. Dis surtout que c'est moi qui t'envoie. Comme cela, il saura que c'est vraiment grave et qu'il doit te prendre au sérieux. »

Auguste déjà s'était mis à courir à l'écurie pour chercher le cheval de Monsieur le maire.

Une heure plus tard, Hercule Ladreyt de la Condamine est arrivé au Poët-Célar. La plupart des gens étaient déjà couchés parce que chacun devait se lever tôt le lende-

main. Il ne restait que le maire, la mère Lafond et moi. Nous étions restés chez les malades et on les faisait boire régulièrement.

« Bonsoir tout le monde ! a-t-il bougonné en poussant la porte.

— Bonsoir docteur ! » avons-nous répondu.

Le maire a expliqué en peu de mots comment nous avions trouvé les malades.

« Cela ne me semble pas une intoxication alimentaire ordinaire. » a dit le docteur quand il a appris ce qu'il s'était passé, « Il doit y avoir autre chose, je vais voir. »

Il a examiné les malades et quand il est revenu vers nous, quelque temps après, il a grogné :

« Des coliques violentes et des vomissements qui se prolongent, paralysie, cela pourrait bien être un empoisonnement. Probablement avec de l'acide arsénieux⁴⁵. J'ai vidé leurs estomacs.

— Mais qui voudrait assassiner ces braves gens-là ? » a demandé le maire très surpris.

Alors, je me suis avancée et j'ai demandé : « Docteur, à quoi ça ressemble, ce poison ? »

Bien qu'étonné de cette question, il a répondu : « J'en ai vu une fois, c'est une sorte de poudre blanche, presque transparente. Elle sert en général à contrôler la vermine, par exemple les rats. »

Cette description correspondait bien avec cette poudre que la mère Faucon avait trouvée dans sa cuisine. Pourtant, j'ai hésité un moment à le leur raconter. Peut être que c'était vraiment de la farine ce que nous avons vu toutes les deux dans l'après-midi. Pourtant, je sentais qu'il vaudrait mieux que j'en parle à Monsieur le maire mais à un moment opportun.

Il sonnait déjà minuit quand le docteur est remonté dans sa calèche. Il a promis de revenir le lendemain pour voir les malades. Le maire voulait rentrer et c'est le moment que j'ai choisi pour lui raconter ce qui s'était passé dans l'après-midi.

« Ce que vous me dites est très grave. Demain matin, je prendrai contact avec les gendarmes, je demanderai au docteur d'en faire tout autant pour leur décrire ce qu'il a constaté. Je vous demande la plus grande discrétion possible. Ne parlez à personne de ce que vous venez de me confier parce que cela pourrait gêner une enquête éventuelle. »

J'ai hoché la tête en signe d'accord.

Auguste Peysson, Maire

Le Poët-Célard, mercredi 14 juin 1843, matin

J'ai bien mal dormi cette nuit. Il était fort tard lorsque je me suis enfin allongé. Pourtant, je ne parvenais pas à trouver le sommeil. Un assassinat, non, disons plutôt une tentative d'assassinat dans mon village, c'était impensable, impensable ! Ces mots tournaient inlassablement dans ma tête. Finalement, je me suis endormi et peu de temps après un coq m'a réveillé. C'est ce qu'il me semblait, pourtant le soleil était déjà haut. Je me suis hâté et, dès le moment où j'arrivai à la mairie, je fis mander Victor Ouillon, notre garde champêtre. Je lui ai expliqué ce que je pensais être arrivé la veille. Puis je l'ai envoyé à Bourdeaux voir les gendarmes pour leur demander de venir au Poët-Célard pour examiner la situation sur place.



Le garde champêtre

Bien avant 11 heures, j'entendis le son des fers de chevaux devant la mairie. Je me suis levé pour me rendre au devant des gendarmes et les saluer. Le brigadier Ferrier⁴⁶ et le gendarme Charron⁴⁷ étaient juste en train de descendre de leurs montures. Avant d'être muté à Bourdeaux, Ferrier était brigadier à Luz-la-Croix-Haute et des bruits couraient que, très bientôt, il allait être muté ailleurs. Charron portait une moustache en crocs dont la longueur lui donnait un aspect impressionnant. Pour les questions de police et de service d'ordre, c'était toujours à eux que j'avais à faire en tant que maire ; aussi les connaissais-je bien. Ils étaient tous deux cantonnés depuis longtemps à Bourdeaux.

« Bonjour, Messieurs.

— Bonjour, Monsieur le maire. Nous avons fait au plus vite. Monsieur Ouillon nous a rapporté que quelqu'un a tenté d'empoisonner une personne parmi vos braves citoyens.

— Oui, en effet mais c'est encore pire que ça, quelqu'un en veut à la mère Faucon et à son fils, rendez-vous compte un gamin de onze ans.

— Oui, c'est de pire en pire. Ah ! Autrefois, c'était autre chose. La vie était bien plus tranquille, il y avait moins de violence ! » déplora le brigadier.

Charron, en se lissant la moustache avec lenteur, demanda :

« Pensez-vous que nous puissions interroger les malades ? »

À ce moment-là, un claquement de sabots et un bourdon-

⁴⁵ « Arsenic blanc » (ou même improprement « arsenic » As_2O_3).

⁴⁶ Charles Ferrier, Villefranche Aveyron (1798)

⁴⁷ Jacques Charron, Saint-Léger-Trieux, Côte d'Or (1796)

nement de roue se fit entendre et l'on vit surgir au bout de la rue la calèche du médecin.

« Peut-être est-il plus sage d'entendre d'abord les conclusions de monsieur Ladreyt de la Condamine. » ai-je suggéré.

Dès que le médecin fut descendu de sa calèche et après de rapides salutations, nous nous sommes dirigés vers la maison de la mère Faucon. Son état s'était un peu amélioré depuis la veille. La teinte de sa peau était cependant encore grisâtre. Le médecin nous a enjoint d'attendre dehors afin qu'il puisse examiner ses patients.

Peu de temps après, il sortit et exposa ses impressions sur cette maladie aux gendarmes. Le brigadier lui demanda de passer le voir en fin d'après-midi pour rédiger son rapport.

Puis les gendarmes et moi entrâmes dans le petit logis de la mère Faucon.

« Bonjour Madame Faucon. Je vous ai amené deux visiteurs qui voudraient savoir ce qu'il s'est passé exactement hier après-midi. »

Lentement, elle s'est levée de son fauteuil pour nous saluer. Dans l'alcôve, au fond du logis, je voyais la forme de Paulin encore endormi. Je ne pensais pas devoir le réveiller afin de le faire participer à notre conversation. Le brigadier se racla discrètement la gorge et demanda

abruptement :

« Avez-vous des ennemis, des gens qui souhaiteraient votre mort ? »

La mère Faucon qui n'avait vraiment pas l'air d'être tout à fait rétablie soutint d'une voix un peu cotonneuse et encore bien faible :

« Non, non, je vous assure, je me dispute avec personne, vous pouvez le demander à qui vous voulez. Tout le monde vous dira qu'on s'aide et qu'on a des relations de bon voisinage, comme il se doit.

— Pourriez-vous nous dire ce qu'il s'est passé hier dans l'après-midi ?

— Bien sûr, d'abord mon gendre est venu me voir un moment. Il est facteur à Marsanne et puis euh..., la voisine est passée, elle avait besoin de quelque chose. Quand elle est partie, j'ai préparé un gâteau et un plat avec des herbes. Et puis.... »

Elle a commencé à sangloter les yeux remplis de larmes. J'ai voulu lui donner un peu d'eau, mais le brigadier d'une main impérieuse m'arrêta.

« D'où provient cette eau ?

— Tirée du puits, ce matin, a dit la mère Faucon en s'essuyant les yeux d'un bout de son tablier, j'ai dû boire tant d'eau hier soir que ce matin il me restait plus rien. »

— Qui encore est venu vous voir hier après-midi ? a insisté le brigadier.

— Personne, je vous assure, seulement Barthélémy mon gendre et la mère Archinard, ma voisine.

— Parlez-nous d'abord de la visite de votre gendre. Il est arrivé à quelle heure ?

— Je saurais pas vous dire exactement mais je pense vers 3, 4 heures, je m'en souviens parce que c'était le moment de la sortie de l'école. Nous avons bavardé. Après je lui ai proposé de manger un petit quelque chose et c'est ce qu'il a fait.

— Ah, c'est intéressant ça ! Qu'est-ce qu'il a mangé, est-il tombé malade lui aussi ?

— Je voulais lui préparer quelques œufs, mais il a pas voulu. Il a mangé un peu de fromage, du pain et il a bu un peu de vin. Je ne crois pas qu'il est tombé malade, mais j'en sais rien parce qu'il est rentré chez lui après avoir fini son casse-croûte.

— Racontez-nous à présent la visite de la voisine.

— Elle est venue acheter quelques œufs. Elle est restée très peu de temps.... »

Elle s'est arrêtée tout à coup de nous conter son histoire et il m'a semblé que quelque chose lui était venu à l'esprit qui aurait pu éclairer l'affaire.

« Quand la voisine était là, j'ai vu par hasard un peu de poudre blanche dans le petit pot où je mets mon sel et un peu plus tard sur le mortier. On en a parlé et elle m'a dit que j'avais dû probablement y verser un peu de farine. Cette explication n'était pas impossible mais, à ce moment-là, j'avais pas encore sorti ma farine pour faire mon gâteau, donc j'y croyais pas trop. Mais franchement qu'est-ce que ça pouvait être d'autre ?

— Est-ce que la voisine a été près du pot de sel et du mortier ?

— Non, ça c'est impossible car elle était là, près de la porte et le sel comme le mortier étaient derrière moi sur ma planche à réserves ! a-t-elle répondu avec de l'indignation dans la voix.

— Alors, parlons encore de votre gendre. Quand il était chez vous, est-ce que vous l'avez vu près du mortier ?

— Mais non ! On a bavardé seulement et, puis ensuite, il a mangé un peu, mais je vous l'ai déjà dit ! explosa-t-elle pleine d'impatience.

— Oui c'est vrai, Madame, mais je cherche à comprendre comment cette poudre blanche est arrivée dans votre cuisine et ce n'est pas encore clair pour moi. Vous venez de me dire que votre voisine ne s'est pas approchée ni du pot à sel ni du mortier. Si ce n'est pas elle, je ne vois



Gendarme 1840

qu'une seule autre possibilité. »

Madame Faucon alors éclata en sanglots.

« Mon gendre, Monsieur, c'est un brave facteur, un bon mari et un père aimant, et vous croyez qu'il veut m'assassiner, m'empoisonner. Mon gendre ne ferait pas une chose pareille, il ne ferait pas de mal à une mouche, alors pensez donc... à nous ! C'est pas possible. »

Elle sanglotait de plus en plus fort et je voyais que les gendarmes comprenaient qu'ils n'avanceraient plus beaucoup. Ils se préparèrent donc à partir. Quand le brigadier a ouvert la porte, il s'est exclamé : « Ah, oui, au fait, euh... Nous voudrions emmener quelques ustensiles. Ceux que vous avez utilisés hier pour préparer votre repas afin que nous puissions les faire examiner. Si vous le permettez, nous allons étudier de plus près votre planche à réserves. »

La mère Faucon tout affligée donna son accord et regarda le gendarme fureter un peu partout à la recherche de traces de cette fameuse poudre. Il mit la main sur le petit pot à sel, le mortier et trouva même ce qu'il cherchait dans une boîte à sel plus volumineuse.

J'ai remarqué que le brigadier était absorbé dans ses pensées. Une chose le tracassait et, quand il ouvrit la porte pour la deuxième fois, il demanda :

« Dites-moi, est-ce que vous avez quitté la pièce quand votre gendre était présent ?

— Oui, a-t-elle dit après une hésitation, pour aller à l'école pour Paulin. Je devais voir l'instituteur qui m'avait demandé de passer à la fin de sa journée. »

Le brigadier a hoché la tête, est resté silencieux un long moment, puis il nous a salués et il est sorti. Le gendarme Charron était déjà dehors et s'occupait des chevaux.

Joséphine, la fille (7)

Marsanne, jeudi 15 juin 1843, matin

Barthélémy m'inquiète. Il est tendu, toujours énervé, il mange à peine. À mon avis, il me couve une maladie. Peut-être qu'il a mangé quelque chose de mauvais ou alors il a peut-être attrapé froid, bien qu'à cette saison j'ai des doutes...

Ce matin par exemple, il a mangé qu'un petit bout de pain et une tranche de saucisson. Après sa demi-tasse de café, il est parti au bureau de poste pour prendre le courrier et commencer sa tournée.

J'étais en train de balayer quand quelqu'un a frappé à la porte. J'ai ouvert la porte, mon balai à la main, j'ai poussé un cri de surprise parce que j'ai eu peur. J'ai lâché le

manche et le balai est tombé. Devant moi, il y avait deux gendarmes.

« Bonjour Madame, est-ce que Monsieur Ponçon habite ici ?

— Oui...

— Nous voulons lui parler un petit instant, a dit le plus grand des deux.

— Il est pas là. Il est à son travail... au bureau de poste ou peut-être qu'il est déjà en train de faire sa tournée. Mais qu'est-ce qu'il lui est arrivé ? Il a pas eu un accident au moins ! » J'avais le cœur serré. Tout de suite, je me suis rendu compte que ma question était idiote puisqu'ils pensaient le trouver à la maison.

— « Non, non, pas lui ! » a dit le plus petit en faisant un clin d'œil complice à son collègue.

Ils ont tapé un léger coup au bord de leur képi pour me saluer et se sont détournés. Ils ont pris le chemin qui allait dans la direction du bureau de poste.

J'ai fermé ma porte, morte d'inquiétude. J'ai ramassé mon balai sans m'en apercevoir et l'ai calé contre le mur. Mais qu'est-ce qu'il se passait ? Et qu'est-ce qu'il voulait dire le gendarme avec sa phrase : « Non, non pas lui ! » Je me suis écroulée sur la première chaise venue. Mes mains ont saisi le travail de couture que je devais terminer dans la journée et j'ai essayé de me concentrer. Je n'ai réussi qu'à me piquer plusieurs fois les doigts. Alors pensive, le nez en l'air, je suis restée immobile. J'étais incapable de faire quoi que ce soit. J'attendais je ne sais quoi. À midi, il n'est pas rentré. Le soir, il n'était toujours pas là. Ce n'était plus de la peur, c'était de l'angoisse qui m'écrasait la poitrine. Il était déjà assez tard quand quelqu'un a frappé à la porte. Mon cœur a bondi. Je me suis précipitée pour ouvrir. C'était ma voisine, Marie Nouvellon⁴⁸. Nous étions devenues amies depuis que j'habitais Marsanne.

Son visage était grave.

« Bonjour Joséphine, a-t-elle dit, j'ai appris que Barthélémy a été emmené par deux gendarmes quand il faisait sa tournée. »

Désespérée, je me suis pris la tête entre les mains. Un sanglot m'a échappé. Pourtant je me suis efforcée de rester calme, de ne pas crier ma peine. J'ai fini par trouver la force de demander :

« Ils l'ont emmené où ?

— J'en sais rien ! En tout cas, il est plus dans le village. Il est peut-être à Montélimar ou à Die. Tu sais toi pourquoi ils l'ont emmené ? » m'a-t-elle demandé.

— J'en ai aucune idée, les gendarmes sont venus ici aussi. Ils cherchaient mon homme mais ils n'ont pas dit pour-



Ancien mortier de Provence en marbre

⁴⁸ Femme de Xavier Nouvellon

quoi ils voulaient le voir. »

André B arthélémy Ponçon(4)

Marsanne puis Die, jeudi 15 juin 1843

Je suis arrivé tôt ce matin au bureau de poste et quand j'ai eu trié mes lettres, j'ai commencé ma tournée. Pendant que je marchais, ça tournait dans ma tête. Est-ce qu'ils avaient déjà trouvé ma belle-mère et comment les gens allaient réagir ? À un moment, j'ai pensé à Paulin, mais j'ai vite essayé de penser à autre chose. Il me restait encore quelques fermes éloignées et je pourrais retourner au village.

Derrière moi, j'ai entendu le son des fers de chevaux qui s'approchaient rapidement. Je me suis retourné et j'ai vu deux gendarmes qui n'avaient pas la mine commode. Mon cœur me battait dans la gorge.

« Bonjour Messieurs !

— Bonjour, Monsieur le facteur, êtes-vous Monsieur Ponçon ?

— Pour vous servir, Messieurs, ai-je répondu de mon air le plus jovial possible.

— Alors, nous vous demandons de nous suivre.

— Mais messieurs, ma tournée n'est pas encore finie, regardez ! J'ai encore plein de courrier dans mon sac !

— Ne vous inquiétez pas, nous prendrons soin de votre sac. Nous le retournerons au bureau de poste de Marsanne, ont répondu les gendarmes.

— Et pourquoi est-ce que je dois aller avec vous ?

— Nous avons pour ordre de vous rechercher et de vous emmener avec nous. C'est tout ce que l'on peut vous dire », m'a répondu l'un d'eux, le regard sévère.

Vers le soir, nous sommes arrivés dans une petite ville. Plus tard, j'ai su que c'était la ville de Die. On m'a mis dans un cachot. J'ai demandé plusieurs fois pourquoi on m'avait arrêté. Personne ne semblait connaître la raison de mon arrestation, en tout cas personne ne m'a donné de réponse.

Le soir, j'ai demandé au gardien un bout de papier et un crayon. J'avais l'intention d'écrire à Joséphine et de lui faire savoir où ils m'avaient emmené.

J oséphine, la fille (8)

Marsanne, samedi 17 juin 1843

Voilà deux jours déjà que je n'avais pas de nouvelles de Barthélémy et je n'avais pas la moindre idée du lieu où il pouvait être. J'étais allée à la gendarmerie pour les supplier de me le dire. Ils ne savaient rien. Je pensais plutôt qu'ils ne voulaient pas le révéler. Mais pourquoi, grand Dieu ?

Ce samedi matin de très bonne heure quand je m'occupais de Marie Joséphine⁴⁹ qui a presque 3 ans, on a frap-

pé à ma porte. Je me suis pressée d'ouvrir.

De nouveau, ces deux gendarmes se dressaient devant moi. Pleine d'espoir, je me suis attendue à ce qu'ils me disent ce qui arrivait à mon mari.

« Bonjour, dame !

— Messieurs !

— Est-ce que nous pouvons entrer un moment ?

— Bien entendu, ai-je balbutié, la pièce est petite mais entrez donc !

— Nous avons une lettre pour vous, une lettre que votre mari vous a écrite de la prison de Die. La voici !

— Oh ! » C'était le seul mot que j'ai pu émettre en prenant le bout de papier. Le gendarme imperturbable, le regard froid, le pouce rentré dans sa ceinture a continué : « Le juge d'instruction l'a lue et garde la lettre originale étant donné qu'il y a une investigation qui court dans laquelle est impliqué votre mari... »

Bien que je n'aie pas compris tout ce qu'il a dit, j'ai mur-

Extrait de l'article : Jugement d'André Barthélémy Ponçon⁵⁰

Cette information vint donner une consistance accablante à l'accusation par la révélation des faits suivants :

Il fut établi que dans la journée du 13, personne n'était entré dans le domicile de la femme Faucon si ce n'est son gendre Ponson ; qu'avant son arrivée, la femme Faucon s'était servie de sa salière pour saler un œuf qu'elle faisait cuire, et qu'elle n'avait point remarqué la poudre blanche.

Ponson, qui, pendant le cours de la procédure avait constamment nié sa présence au Poët-Célar dans la journée du 13, malgré les preuves les plus convaincantes, a fini par en convenir aux débats, mais il a persisté à soutenir qu'il n'était pas l'auteur de l'empoisonnement.

L'accusation, forte de toutes les charges accablantes que nous venons de résumer, est parvenue à démontrer la culpabilité de l'accusé, dans un réquisitoire remarquable qui laissait peu d'espoir à la défense. Néanmoins, grâce aux efforts du défenseur, le jury, en rapportant un verdict affirmatif, a admis des circonstances atténuantes.

muré : « Oui !... et qu'est-ce qu'il écrit ? »

Les gendarmes se sont regardés, d'abord ils n'ont pas compris que je ne savais pas lire puis, à la mine irritée qu'ils ont prise, j'ai senti qu'ils n'avaient pas très envie de me lire la lettre.

⁴⁹ Etat Civil de Marsanne Naissances (1829-1889) page 123

⁵⁰ Courrier de la Drôme et de l'Ardèche du 26-11-1843

« Il vous écrit qu'on l'accuse d'avoir tenté d'empoisonner sa belle-mère et son beau-frère. »

Cette nouvelle m'a frappée en pleine poitrine. Je me suis agrippée à la table pour me soutenir parce que mes jambes se dérobaient sous moi. Ma peine a débordé et je me suis exclamée : « C'est pas vrai, c'est pas possible ! Pourquoi il ferait une chose comme ça ? Ce doit être une erreur ! »

Un des gendarmes m'a toisée et avec une moue dédaigneuse, il a dit : « Oui, en effet ma petite dame, il a fait une erreur ! »

Interloquée, j'ai osé dire : « Mais qu'est-ce que vous voulez dire avec ça ? »

— Comment pouvait-il savoir qu'il était soupçonné d'avoir tenté d'empoisonner sa belle-mère et son beau-frère... puisque personne, à aucun moment, ne le lui a dit ? »

Le 21 novembre 1843, la cour d'assises de la Drôme condamna Ponçon à 20 ans de travaux forcés.

André Barthélémy Ponçon est décédé⁵¹ le 21 mars 1847 dans la prison de Toulon.

Le 23 août 1845, est née Joséphine Ponçon⁵² une enfant de Joséphine Adrien. Dans l'acte, on lit que Barthélemy Ponçon habite à Toulon.

Bien longtemps après le décès de Barthélemy Ponçon, Joséphine Adrien s'est remariée le 13 novembre 1860⁵³ avec Jean Joseph Nouvellon, de Marsanne. Jean Joseph Nouvellon était un frère de son voisin.

Magdelaine Faucon est décédée le 24 août 1867⁵⁴ dans la maison de son fils Paulin au Poët-Célar. Elle avait 70 ans.

Joséphine Adrien est décédée⁵⁵ le 8 septembre 1885 à Marsanne.

Christine GARAUD et Richard TROOST

Famille de Joséphine Adrien :

Magdelaine Faucon, sa mère
 Paulin Faucon, demi-frère de Joséphine
 Marguerite Moulin, belle-mère de Magdelaine Faucon
 Elisabeth Faucon, sœur de Magdelaine Faucon
 L'oncle César, César Barnier, époux d'Elisabeth Faucon
 Etienne Faucon, frère de Magdelaine Faucon
 Florence Geneves, belle-sœur de Magdelaine Faucon
 Louise Faucon, sœur de Magdelaine Faucon
 Gabriel Fert, promis de Louise Faucon
 Jean Pierre Faucon, cousin germain de Magdelaine
 Louise Bonnet, épouse de Jean Pierre Faucon
 Jean Louis Faucon, cousin germain de Magdelaine
 Jeanne Raffin, épouse de Jean Louis Faucon
 Jeanne Faucon, fille de Jean Louis Faucon

Famille d'André Barthélemy Ponçon, époux de Joséphine, facteur rural :

Veuve Ponçon, mère d'André Barthélemy Ponçon
 Marie Joséphine Ponçon, fille d'André Barthélemy et Joséphine Adrien
 Pierre Ponçon frère d'André Ponçon
 Marie Peysson, belle sœur d'André Ponçon
 Antoine Ponçon frère décédé en 1835 pendant son service

Voisins de Magdelaine Faucon :

Marguerite Archinard
 Marie Lafond
 Auguste Lafond, fils de Marie Lafond
 Marie Tournillon, fille de Marguerite Archinard
 Pierre Paul Marcel
 Jean Louis Peysson

Personnalités du Poët-Célar et Marsanne :

Maire Auguste Peysson, maire du Poët-Célar en 1837
 Henry Blanc, instituteur public du Poët-Célar en 1837
 Henri Xavier Jarrias, adjoint à la mairie de Marsanne
 Monsieur Colombier Coste, adjoint à la mairie de Marsanne
 Victor Oullion, le garde champêtre au Poët-Célar en 1837
 Marie Calvier, accoucheuse à Marsanne
 Joseph Ollivier, riche propriétaire à Marsanne

Sœur Cyprienne, religieuse, sœur hospitalière à Crest en 1820
 Sœur Angélique, religieuse, sœur hospitalière à Crest en 1820
 Madame Ricou, veuve Martin, portière de l'hospice de Crest en 1820
 Monsieur Latune, adjoint au maire de Crest en 1820
 Monsieur Mercier, secrétaire en chef de la mairie de Crest en 1820
 Monsieur Bouchet, secrétaire adjoint de la mairie de Crest en 1820

Docteur Muston, médecin à Bourdeaux en 1843
 Docteur Ladreyt de la Condamine, médecin à Bourdeaux en 1843

Gendarmes de Bourdeaux en 1843 :

Charles Ferrier, brigadier [Villefranche, Aveyron (1798)]
 Jacques Charron, gendarme [Saint-Léger-Triey, Côte d'Or (1796)]

Un Juge de Paix de Marsanne (le nom Lenoir est fictif)
 Mères supérieures de l'hospice de Crest de 1820 et 1851 (noms inconnus)

Les maîtres et les familles où Joséphine a habité nous sont inconnus.

⁵¹ Etat Civil de Marsanne Décès (1826-1858) page 219

⁵² Etat Civil de Marsanne Naissances (1843-1852) page 41

⁵³ Etat Civil de Marsanne Mariages (1848-1889) page 123

⁵⁴ Etat Civil du Poët- Célar (1839-1899) page 331

⁵⁵ Etat Civil de Marsanne Décès (1859-1889) page 301

Relevés des décès - Hôpital n° 49 et couvent de Beauvoir à Allan (4)



Hôpital complémentaire n° 49 dans l'établissement Bondonneau à Allan

Raymond Feschet du CGDP a relevé les décès des personnes nées hors de la Drôme qui ont eu lieu entre 1914 et 1919 à l'hôpital de Bondonneau et au couvent de Beauvoir sur le territoire d'Allan. Ce sont des militaires, des civils et des religieuses. La quatrième partie de ces décès est listée dans les pages suivantes ; la suite sera insérée dans les Lettres 105 et 106.

COTE	Vue	Acte	DATE	NOM_PRENOM	N_	LIEUI	PERE	NOM	PRE MERE	OBSERVI	NOM_PRE_
4 E 4803	22	14	13/01/1915	HEYNES Paul	N	Digne (04)	Joseph	BONNET	Alexandrine	militaire ° le 04/09/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 13/01	
4 E 4803	71	15	11/06/1918	HUMBERT Jean	N	Lyon (69)				soldat 2° cl 52° régt infant 26° Cie Mle 15 871, ° le 11/12/1898, Hôpital de Bondonneau, acte du 12/06, pupille assistance publique	
4 E 4803	69	8	31/03/1918	IMBERT Joseph Lucien	N	Grenoble (38)	Joseph Hippolyte †	BARNAS	Marie Julie Clarisse †	° le 20/02/1877, qu du mege, acte du 31/03	
4 E 4803	75	34	28/10/1918	JACQUEMOUD Mélice Jospeh	N	Reignier (74)	Gaspard †	RABIN	Jeanette	soldat 2° cl 6° Régt infant coloniale, 26° Cie Mle ORT 3017, ° le 01/12/1877, Hôpital de Bondonneau, acte du 29/10	
4 E 4802	148	18	09/12/1909	JAVON Marie Victoire	N	Mariac (07)	Etienne †	DALARD	Marianne †	ménagère 79a ht y qu des plaines	ENTRES-SANGLE Jean †
4 E 4803	28	48	06/04/1915	JEAN François	N	Montpellier (34)	Aman	SUTRA	Germaine	militaire ° le 03/06/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 06/04, en marge extrait Jugt Trib de Montéli-mar du 21/02/1917	
4 E 4803	72	21	18/08/1918	JEANNEROT Marcel Victor hyppolite	N	Jougne (25)	François Xavier	PARRIAUX	Hélène	soldat 2° cl 52° Régt infant 25° Cie Mle 12 661, ° le 06/01/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 19/08	
4 E 4802	108	9	22/03/1904	JOANNIS Adeline Camille	N	Teil (Le) (07)	Auguste	LAURENT	Marie Léonie	2a, le P cult qu Bondonneau	
4 E 4803	48	35	17/10/1916	JOANNIS Aimé Régis	N	Teil (Le) (07)	Auguste	LAURENT	Léonie †	° le 05/05/1803, qu du Rieu, acte du 18/10	
4 E 4803	31	64	08/05/1915	JOLIVET Adrien Joseph	N	Saint-Sigismond (74)	Francis	BETEMPI	Alphonsine	militaire ° le ° le 28/06/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 08/05	
4 E 4803	31	65	14/05/1915	JOURDAN Basile	N	Poussy (74)	Claude	JOURDANET	Jacqueline	° le 13/06/1884, Hôpital de Bondonneau, acte du 14/05	
4 E 4803	24	25	09/02/1915	LABAT Maximilien	N	Balaruc-le-Vieux (34)	Edouard	BENEZECH	Rose †	militaire ° le 31/12/1885, Hôpital de Bondonneau, acte du 09/02	
4 E 4803	21	6	03/01/1915	LACRAS Marius Louis Roland	N	Saint-Siméon-de-Bressieux (38)	Joseph Frédéric	SAVIGNAN	Marie Rosalie	militaire ° le 01/07/1895, hôpital de Bondonneau, acte du 04/01	
4 E 4803	31	66	16/05/1915	LACROIX-BOCCON Claude	N	Chilimin (38)	Jean Baptiste	CHABERT	Marie	militaire 106° Régt infant à Champigny sur Marne X MICOUD Marie Clémentine, ° le 01/11/1876, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/05, en marge : Mort pour la France, extrait ministère de la guerre modifications	

COTE	Vue	Acte	DATE	NOM_PRENOM	N_	LIEU1	PERE	NOM	PRE_MERE	OBSERV1	NOM_PRE_
4 E 4802	103	16	07/09/1903	LATTAT Jean	N	Gap (05)	Jean †	BLEIN	Jeanne	Soldat 99 ^e de Ligne Mle 1599 (recrutement) 22a ° le 05/01/1881, célib, la M ht Poncins (42) maison DONJON Antoine fermier qu Bruyères	
4 E 4802	138	6	03/05/1908	LAUBARIE Simon Pierre	N	Boffres (07)	Jacques †	FRAYSSE	Marie	cult 81a ht y maison GUILLON Louis gendre	DUTROU Vic- toire †
4 E 4803	43	13	23/03/1916	LAURENT Marie	N	Bessèges (30)	André	FAUCHIER	Marie	Transcrip † du 19/02/1916 à Privas, ° le 28/04/1876, acte du 1/02	JOANNIS Au- guste
4 E 4803	76	40	08/11/1918	LAVIS Marie Louis Juliette	N	Saint-Maurice-d'Ibie (07)	Jules Joseph	VOLLE	Victoire Al- bine	° le 30/06/1891 X LOUBET, Hopital de Bondonneau, acte du 09/11	
4 E 4803	35	79	02/07/1915	LEGER Jean Marie	N	Feisson-sur-Isère (38)	Antoine	LEGER	Marie José- phine	militaire ° le 11/11/1887, Hôpital de Bondonneau, acte du 03/07	
4 E 4803	20	3	02/01/1915	LESBROS Baptiste Marius	N	Veynes (05)				soldat au 159 ^e Régt infant ° le 17/08/1895 ham de vaux, Hôpital de Bondonneau acte du 03/01, en marge extrait ministère de la Guerre modif nom et lieu de naissance	
4 E 4803	60	29	09/10/1917	LEXTRAIT Fernand Jean Pierre Henri	N	Saint-Pierreville (07)	Fernand Hen- ri	CHAREY- RON	Marie Virginie	militaire 52 ^e Régt infant Mle 13 599, ° le 30/08/1898, Hôpital de Bondonneau, acte du 10/10	
4 E 4803	30	56	23/04/1915	LIGNON Joseph Gabriel	N	Villespassans (34)	Pierre	CAZENAVE	Rose	° le 17/08/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 26/04	
4 E 4803	74	29	14/09/1918	LINDSAY Emile Elie	N	Gap (05)	Auguste	MARCHAUD	Marie	caporal 157 ^e Régt infant 1 ^e Cie Mle 9404, ° le 21/10/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/09	
4 E 4803	32	68	16/05/1915	LOY Paul Joseph	N	La-Marche-sur-Saone (21)	Toussaint	LONG	Anne	militaire ° le 24/02/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/05	
4 E 4803	23	20	26/01/1915	LUCET Emile	N	Chabestan (05)	Jean Pierre †	ALLOUIS	Fanny	militaire ° le 16/09/1873, Hôpital de Bondonneau, acte du 27/01	
4 E 4802	130	6	01/02/1907	MALAVARD Julie Eléo- nore	N	Villes-sur-Auzon (84)	Hilarion †	CARLE	Marie †	Sœur Marie Augustine 57a célib reli- gieuse à Beauvoir	
4 E 4803	24	26	09/02/1915	MARCELLESI Antoine	N	Carbini (21)	Jacques An- toine	NICOLI	Marie Isabelle	militaire ° le 22/11/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 09/02	
4 E 4803	82	2	14/01/1919	MARRONNI Marie Clé- mence	N	Mallemort (13)	Laurent Ray- mond	AGARD	Pauline Marie	° le 29/04/1881 † hôpital de Bondonneau, acte du 15/01	

COTE	Vue	Acte	DATE	NOM_PRENOM	N_	LIEU1	PERE	NOM	PRE MERE	OBSERVI	NOM_PRE_
4 E 4803	42	12	17/03/1916	MARTEL François	N	Sainte-Croix (42)	Jean Marie	RIVOIRE	María	militaire ° le 24/02/1890, Hôpital de Bondonneau, acte du 18/03	
4 E 4803	84	8	01/06/1919	MARTIN Auguste Louis	N	Teil (Le) (07)	Auguste †	FAURE	Marie Julie	Transcrip + du 26/05/1919 rue parmentier à Lyon 7 ^e , ° le 21/01/1885, X Louisa CAILLET	
4 E 4803	76	38	04/11/1918	MASSEBOEUF Lucienne Louise	N	Teil (Le) (07)	Louis Régis Auguste	CIPRA	Françoise	° le 09/03/1910, Hôpital de Bondonneau, acte du 05/11	
4 E 4803	41	7	13/02/1916	MASSICOT Jean Louis Marcel	N	Saint-Doulchard (18)	Jean	PETITCLERC	Louise	militaire ° le 17/08/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 15/02	
4 E 4803	85	13	08/09/1919	MERCHAT Sylvain Louis	N	Roux (Le) (07)	Jean Louis †	BREYSSE	Marie †	canton de Montpezat (07) ° le 27/04/1855 ouvr agric célib	
4 E 4803	76	39	05/11/1918	MEY Marie Olympe Joséphine	N	Alba (07)	Emile	RAOUX	Olympe Virginié	° le 11/04/1902, Hôpital de Bondonneau, cate du 06/11	
4 E 4803	71	14	09/06/1918	MEYNET François Simon	N	Thonon (74)	François Joseph	MEYNET	Julie	soldat 2 ^e cl 11 ^e Bat chass 13 ^e Cie Mle 34 076, ° le 25/06/1876, Hôpital de Bondonneau, acte du 10/06	
4 E 4803	77	47	02/12/1918	MICHEL Joseph Emile	N	Freissinières (05)		MICHEL	Marie Domenge	soldat 2 ^e cl 17 ^e Régt infant 1 ^e Cie Mle 19 625, ° le 18/03/1899, Hôpital de Bondonneau, acte du 03/12	
4 E 4803	71	17	18/06/1918	MORNAL Jean Marie Alphonse	N	Bonneville (74)		MORNAL	Marie	soldat 2 ^e cl 58 ^e Régt infant 37 ^e Cie, Mle 24 138, ° le 31/05/1899, Hôpital de Beauvoir, acte du 19/06	
4 E 4803	8	8	17/03/1913	MUS Philomène	N	Blauvac (84)	Jean Baptiste †	AUDIBERT	Thérèse †	Sœur Marie Onésime ° le 09/08/1841 célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4803	37	93	26/11/1915	NEHOU Raymond Marcel	N	Saint-Saturnin (18)	François	ROY	Octavie	militaire ° le 11/01/1892, Hôpital de Bondonneau, acte du 27/11, en	
4 E 4803	63	36	19/11/1917	NURY Florentin	N	Ajoux (07)	Joseph †	MARIAN	Louise †	cult ht y ° le 18/05/1853, qu Mourginas, acte du 20/11	
4 E 4803	48	32	15/08/1916	OILLIC Jean Vincent	N	Theix (56)	Jean Marie	BOURBAS-QUET	Marie Françoise	militaire ° le 22/09/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 16/08	
4 E 4803	20	4	03/01/1915	OLIETTE Charles Aimé	N	Entre-Deux-Guiers (38)	Charles Louis	GINEVRIER	Victoire	militaire ° le 21/04/1894, hôpital de Bondonneau	acte du 04/01

COTE	Vue	Acte	DATE	NOM_PRENOM	N_	LIEU	PERE	NOM	PRE MERE	OBSERVI	NOM_PRE_
4 E 4803	41	6	16/02/1916	PACCARD Constant	N	Cusy (74)	Aurélien Joseph	DUFFAUD	Amélie	militaire ° le 19/01/1882, Hôpital de Bondonneau, acte du 06/02	
4 E 4803	68	4	17/02/1918	PASQUET Louis Constant Gaston	N	Mons-en-Baroeul (59)	Louis	LEJEUNE	Marie	soldat 2 ^e cl 140 ^e Régt infant 5 ^e Cie Mle 13 558, ° le 11/06/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/02	
4 E 4803	32	67	16/05/1915	PATONNIER Albert Emile	N	Pradelle	Paul	BRACHET	Marie	militaire ° le 11/12/1895, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/05,	
4 E 4803	29	51	12/04/1915	PERDRIZET Jean	N	Lyon (69)	Aman	FAIVRE	Sara	militaire ° le 01/05/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 14/04	
4 E 4803	33	74	28/05/1915	PERRET Mathieu	N	Terrenoire (42)	Jean Marie	FONTANEL	María	militaire ° le 19/07/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 29/05	
4 E 4803	3	6	02/06/1912	PEYREMORTE Marie Virginie	N	Laurac (07)	Antoine †	VINAY	Jeanne Claire †	ménagère ° le 11/05/1843 qu la Chaussée	PEYROL Eugène Joseph Auguste
4 E 4803	26	37	10/03/1915	PEYRON Joseph	N	Cuire (69)	Joseph	FAYOLLE	Valentine	militaire ° le 31/07/1894, Hôpital de Bondonneau, acte du 10/03	
4 E 4803	68	3	12/02/1918	PIALLAT Etienne Marius	N	Annonay (07)	Etienne †	FOUREY	Marie	soldat 2cl serv auxiliaire 14 ^e sect infirmier Mle 3, ° le 26/06/1875, Hôpital de Bondonneau, acte du 13/02	
4 E 4803	48	44	24/11/1916	PINEAU Henri	N	Tilluères (49)	Jean †	LEBAS	Philomène	soldat 2 ^e cl au 16 ^e Régt Hussards 2 ^e escadron Mle 2058 ° le 02/04/1893, Hôpital de Bondonneau, acte du 24/11	
4 E 4803	30	57	25/04/1915	PION-ROUX Emile	N	Pérol (38)	Joseph Laurent	MARMON-NIER	Eugénie	militaire ° le 19/03/1894, Hôpital de Bondonneau acte du 26/04	
4 E 4802	137	5	14/03/1908	PIOT Mathilde	N	Montmaur (05)	Pierre †	MEZING	Marie	Soeur Baptiste 38a célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4802	125	16	18/12/1906	PLANTIER Jean Etienne	N	Rochemaure (07)	Jean Antoine †	GIRE	Victoire †	cult 66a qu préneuf	GIRARD François
4 E 4803	57	14	28/03/1917	POIZAT Marius Rémy	N	La-Chapelle-de-Surieu (38)	Rémy †	MASSAT	Marie	soldat au 22 ^e Régt infant ° le 13/09/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 28/03	
4 E 4803	27	40	17/03/1915	PORCHER-GUINET Paul	N	Saint-Clair-de-la-Cour (38)	François †	BILLARD	Victorine	militaire ° le 12/06/1876, Hôpital de Bondonneau, acte du 17/03	
4 E 4803	34	78	23/06/1915	POUSSAC Vital Antoine	N	Avignonet-Lauraget (31)	Raymond	SICARD	Léonie	militaire ° le 01/02/1896, Hôpital de Bondonneau, acte du 23/06	

COTE	Vue	Acte	DATE	NOM_PRENOM	N_	LIEU1	PERE	NOM	PRE_MERE	OBSERV1	NOM_PRE_
4 E 4803	43	18	02/05/1916	PRADAL Cyprien Auguste	N	Gras (07)	Pierre Auguste	LASCOMBE	Zénaïde Philomène	Transcrip + le 09/02/1916, Soldat 2 ^e cl 255 ^e Régt infant 12 ^e Cie Mle 605 recrut de Pont St Esprit ° le 01/10/1875, + ambulance 2/155 123 ^e division à Hans (51), Mort pour la France ht y	
4 E 4803	69	9	01/04/1918	RALLON Prosper Désiré	N	Le-Chilou (79)	Louis Désiré Pierre	GERMAIN	Marie	soldat 2 ^e cl 158 ^e Régt infant 1 ^{re} Cie Mle 22 989, ° le 05/09/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 2/04	
4 E 4803	74	32	26/09/1918	RANISE Anna Amélie	N	Cannes (06)	François Léonard	STANDEN-MANN	Barbara	° le 05/06/1880, Hôpital de Bondonneau, acte du 27/09	
4 E 4803	38	95	10/12/1915	RAVOUX Marie Thérèse	N	Modène (84)	Pierre †	REYMOND	Marguerite †	° le 27/12/1846, religieuse au couvent de Beauvoir, acte du 10/12	
4 E 4803	72	20	24/06/1918	RAYMOND Joanny Alexandre	N	Saint-Sorlin (69)	Jean Claude	FURNION	Philomène	soldat 2 ^e cl 52 ^e Régt infant 26 ^e Cie Mle 15 937, ° le 12/02/1886, Hôpital de Bondonneau, acte du 25/06	
4 E 4803	46	24	04/07/1916	REGAT Jean Pierre Raoul	N	Reignier (74)	Joseph Marie	CHEVALLIER	Andréanne	militaire ° le 20/11/1875, Hôpital de Bondonneau, acte du 04/07	
4 E 4803	70	12	30/05/1918	REVEIL Mathieu Jean Benoît	N	Villeurbanne (69)	Jean Louis	MOULIN	Jeanne François †	soldat 2 ^e cl 52 ^e Régt infant 26 ^e Cie Mle 15 948, ° le 22/01/1899, Hôpital de Bondonneau, acte du 31/05	
4 E 4803	35	81	07/07/1915	REVEL-SIGNORAT Joseph Emile	N	Queige (73)	Albert Gustave	BRUNIER-PONTELIEZ	Marie Louise	militaire ° le 20/12/1892, Hôpital de Bondonneau, acte du 08/07, en marge mention extrait jugt trib de Montélimar du 21/012/1917	
4 E 4802	154	13	27/08/1910	RICHAUD Mélanie	N	Ribeyret(05)	François †	MARIN	Madeleine †	+ le 26, Sœur Théodule 76a célib religieuse à Beauvoir	
4 E 4802	142	24	17/12/1908	RISPAUD Célestine	N	Saint-Jean-Montorcier (05)	Joseph †	REYNIER	Henriette	+ le 16, Sœur Marie Emerance 73a célib religieuse à Beauvoie	
4 E 4803	29	52	15/04/1915	ROBERT René Emile	N	Creusot (71)	Fernand Joseph	MAIRET	Jeanne	° le 29/05/1913, Hôpital de Bondonneau, acte du 16/04	
4 E 4803	63	35	13/11/1917	ROCHER Marie Rosalie Philomène	N	Ferrussac(43)	Alexandre	GRAILLE	Victoire	° le 21/12/1841, ht y qu des Bruyères, acte du 14/11	
4 E 4803	78	51	13/12/1918	ROCHIAS Annet	N	Saint-Rémy-sur-Durolle (63)	Rému †	BERAUD	Annette	soldat 2 ^e cl 158 ^e Régt infant 25 ^e Cie ° le 25/01/1897, Hôpital de Bondonneau, acte du 13/12	

Les passeports à l'intérieur de la D rôme



Passeport à l'intérieur du sieur Pierre Laurant délivré le 17 décembre 1807 à Loriol

Si les passeports pour l'étranger (ou passeport à l'extérieur) nous sont bien connus, il n'en est pas de même pour les passeports à l'intérieur. Cela n'a rien d'étonnant. Il ne nous viendrait pas à l'idée de partir à l'étranger sans ce précieux sésame. En revanche, nous sommes libres d'aller et venir sur le territoire français sans avoir à demander d'autorisation.

Nous avons des difficultés à imaginer que nos ancêtres aient eu besoin d'un tel document pour se rendre dans le canton voisin ou dans un autre département. C'était pourtant le cas jusqu'aux environs de 1860. Voilà donc 160 ans qu'ils ne sont plus délivrés ! Nous déplorons aujourd'hui que nous sommes « fichés » et surveillés par toutes sortes de moyens, mais nos ancêtres n'étaient pas mieux lotis, semble-t-il.

Sous l'Ancien Régime, le passeport à l'intérieur permet de contrôler une main-d'œuvre qualifiée et de renvoyer les vagabonds et autres indigents dans leur communauté d'origine. Considéré lors de la Révolution comme le symbole de l'arbitraire, il est tout bonnement supprimé en 1791, bien que Paris ait eu à subir une invasion d'indigents l'année précédente : (...) *au printemps 1790, des hordes de mendiants ont « envahi » Paris, contraignant les pouvoirs publics à prendre des mesures qui stipulent que "tout indigent non domicilié à Paris depuis au moins*

*un an recevra un passeport pour lui permettre de regagner sa patrie s'il est étranger, sa municipalité s'il est français et non domicilié à Paris depuis six mois"*¹.

Deux ans plus tard, il est rétabli. Lors du débat parlementaire qui précède l'adoption de la loi de 1792, le principal argument avancé par le rapporteur du projet de loi, Coudet, évoque la multitude des départements, des districts, des municipalités qui réclament le rétablissement des passeports pour faire face à la recrudescence du brigandage et du vagabondage².

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le passeport intérieur tombe en désuétude pour deux raisons essentielles : l'industrie est en pleine expansion et a besoin de toujours plus de main-d'œuvre et la généralisation des moyens de transport, le train notamment, facilite les déplacements. Dès lors, il devient difficile pour l'État de contrôler le flux de population.

¹ Noiriél Gérard. *Surveiller les déplacements ou identifier les personnes ? Contribution à l'histoire du passeport en France de la I^{re} à la III^e République*. In: Genèses, 30, 1998. Emigrés, vagabonds, passeports. Pages 81

² Idem, page 82

Les Français se sont-ils pliés systématiquement à l'obligation de posséder un passeport comme l'exigeait la loi ? Difficile de répondre à cette question ! D'une part, le nombre d'individus interpellés sans passeport ne peut pas être connu et, d'autre part, les passeports à l'intérieur et les registres d'établissement des passeports et des visas, déposés aux Archives départementales, ne sont exploités que depuis peu par des cercles généalogiques de quelques départements. Enfin, une grande partie des passeports ou des registres d'enregistrement des passeports ont été détruits ou sont gardés précieusement par les familles. Il arrive cependant que certains apparaissent sur des plateformes de vente en ligne ou dans des brocantes,

à des prix qui laissent perplexes (cf. l'encadré ci-dessous). Il n'y a pas de quoi s'étonner : combien de documents utiles disparaissent ainsi chez des particuliers au lieu d'être déposés aux Archives départementales !



Offres trouvées sur Google le 27/09/2020



Passeport à l'intérieur, AD de la Drôme [4M712] Antoine Chareyron, cultivateur, natif de St-Fortunat (Ardèche), demeurant à Bourg-lès-Valence... 26 ans, 158 cm, cheveux et sourcils châains, front large, yeux gris, nez moyen, bouche grande, barbe blonde, menton rond, visage rond, teint frais (?)

Le passeport à l'intérieur

À partir de 1792, pour se déplacer en dehors du canton de sa résidence, il est obligatoire d'être porteur d'un passeport que tout agent de la force publique a le droit de se faire présenter³. Les maires sont chargés de les établir, excepté pour les chefs-lieux de plus de 40 000 habitants où ce sont les préfets. La délivrance de ces passeports par les maires est très encadrée par le préfet qui demande périodiquement des statistiques sur la délivrance des passeports (moyennes, nombres dans les différentes catégories, etc.).

Le passeport à l'intérieur n'est pas le seul document permettant de contrôler et limiter si besoin la circulation des individus. Il existe alors le livret ouvrier⁴ qui est plus connu aujourd'hui car il perdura plus longtemps.

Pour obtenir un passeport, il faut s'acquitter de la somme de deux francs. Dans le cas où un individu ne possède pas cette somme, il lui est remis gratuitement mais, en contrepartie, il doit suivre un itinéraire précis et faire viser son passeport à chaque étape afin de recevoir une aide financière. Il est valable un an et peut être utilisé pour d'autres destinations que celles prévues lors de son établissement. C'est pourquoi on retrouve deux sortes de registres de délivrance de visa : un registre pour les visas dont la destination est bien celle notée sur le passeport et un registre pour les visas dont la destination est autre que celle fixée sur le passeport.

Les passeports (imprimés de format 26 x 35,5 cm) étaient découpés en deux parties (figure n° 1-2). Les souches (14,5 cm de large environ) demeuraient en mairie. Elles constituent le matériau principal de cette étude. Outre l'indication du lieu (département, sous-préfecture, commune), elles portent un numéro de registre (par année) ainsi qu'un numéro d'ordre chronologique. Y sont mentionnés : nom, prénoms, profession, lieu de naissance, domicile et destination du titulaire. Douze rubriques établissent un signalement assez détaillé complété par la mention éventuelle de signes particuliers (infirmités, traces de variole, verrues, cicatrices, taches de rousseur). Les pièces déposées pour obtenir le passeport sont notées avec précision lorsqu'il y a lieu et parfois conservées. La souche est contresignée par deux témoins et le bénéficiaire lui-même.

...il comporte dans sa partie gauche une colonne reprenant les principales indications de la souche. Sous les insignes impériaux ou royaux est répétée la même phrase : « Nous, maire de ..., invitons les autorités civiles et militaires à laisser passer et librement circuler de..., départe-

ment..., à..., département..., le nommé (nom, prénoms, situation militaire le cas échéant, profession, lieu de naissance, domicile et destination) et à lui donner aide et protection en cas de besoin »⁵.

À la suite du numéro du passeport, est ajouté un « signe alphabétique » qui identifie les personnes susceptibles d'être l'objet d'une surveillance particulière : « A » pour assassin ayant subi un procès et acquitté ; « B » pour banqueroutier... (Cf. photo)

PREFECTURE DE POLICE	
SIGNES ALPHABÉTIQUES à placer immédiatement après le numéro des Passeports qui seront délivrés à la Préfecture de Police, aux différentes personnes susceptibles d'une surveillance plus particulière.	
SIGNES.	EXPLICATION.
A.	Assassin ayant subi procès, et acquitté.
B.	Banqueroutier.
C.	Vagabond.
D.	Femme sans mœurs, et vivant avec des Voleurs.
E.	Faux Monnoyeur, ou émissionnaire de fausse Monnaie.
F.	Partisan des Chouans.
G.	Chouan.
H.	Jacobin forcé.
I.	Ennemi du Gouvernement.
K.	Fausaître.
L.	Mauvais sujet.
M.	Joueur de profession aux jeux de hazard.
N.	Suppot de mauvais lieux.
O.	Sans moyens d'existence.
P.	Escroc adroit.
Q.	Recéleur.
R.	Voleur expérimenté.
S.	Repris de Justice plusieurs fois.
T.	Repris par la Police correctionnelle.
V.	Ayant déjà subi condamnation pour vol ou autre délit.
X.	Ayant subi Jugement criminel, et acquitté.

Réglementation sur les passeports, An X
Archives départementales de la Drôme [4M686]

³ Décret du 26/02/1793 – Art. 1^{er} titre III : « Nul en France ne peut quitter le territoire de son canton ou voyager sans être porteur d'un passeport que tout agent de la force publique a le droit de se faire présenter ».

⁴ Document officiel mis en circulation sous le Consulat le 12/04/1803. L'usage tombe en désuétude à partir de 1860 et disparaît en 1890. Il remplace le livret de congé, mis en place en 1749, qui impose aux compagnons d'être porteurs d'un écrit lorsqu'ils quittent un maître pour un autre.

⁵ Becchia Alain. *Voyages et déplacements au début du XIX^e siècle*. In: Annales de Normandie, 41^e année, n°3, 1991 - pages 180 et 182

Le passeport à l'intérieur est un moyen de contrôler physiquement et politiquement l'ensemble de la population. Selon Alain Becchia⁶, il permet de s'assurer que tout individu est en règle avec toutes les autorités, qu'elles soient :

- **judiciaire** (la mention de bon ou mauvais citoyen),
- **militaire** (la classe de la conscription est mentionnée, ainsi que le remplacement, l'exemption ou la libération),
- **patronale** (la possession d'un passeport ouvrier est précisée. Un billet de l'employeur atteste parfois du sérieux de l'individu),
- **fiscale** (l'acquittement d'impôt est parfois mentionné),
- **familiale** (pour un mineur ou une femme voyageant seule, la signature du père ou du mari est nécessaire).

L'État a le souci de contrôler la population dans le but d'éviter tout trouble à l'ordre public, toute rébellion. La Révolution n'est pas si éloignée !

Les maires sont tenus d'enregistrer, d'une part, les passeports et les visas délivrés et, d'autre part, les visas délivrés pour une autre destination que celle indiquée sur le passeport. Dans les petites et moyennes communes, le maire utilise des feuillets non reliés. En revanche, pour les communes plus importantes comme Montélimar ou Valence, le personnel de mairie utilise des cahiers. Ces documents sont envoyés au préfet tous les trois mois. Des statistiques sont établies régulièrement par les autorités. Ainsi en 1806, le préfet a demandé à tous les maires de la Drôme de lui faire parvenir le nombre de passeports délivrés sur les trois dernières années et de lui en préciser la moyenne annuelle. Le nombre de passeports délivrés varie selon l'importance des communes. Ainsi pour Loriol, le maire a délivré 187 passeports et 36 visas sur 3 ans, alors que celui de Grand-Serre n'en a délivré que 14 à 15 par an.

Sources généalogiques

Les passeports, les souches des passeports délivrés et les registres tenus dans les préfectures, sous-préfectures, commissariat et mairies, bien que devant être conservés, ont disparu en grande partie. Certains ont été déposés aux Archives départementales ou sont conservés dans les Archives communales.

Depuis quelque temps, des cercles généalogiques et des particuliers ont pris l'initiative d'extraire ces documents des Archives, en ont effectué les relevés et les ont mis à la disposition des généalogistes.

Les informations recueillies dans ces documents sont intéressantes car elles apportent des éléments inconnus jusqu'alors. Ainsi, si la profession et le domicile d'un individu sont connus, il est difficile de connaître ses déplacements et encore moins son aspect physique. Plusieurs décennies avant l'invention de la photographie, on a des précisions sur sa taille, la couleur de ses yeux et de ses cheveux, la forme de son visage et ses caractéristiques particulières (cicatrices, infirmités...).

Relever les informations contenues dans ces documents peut permettre à certains généalogistes de retrouver un ancêtre ou un collatéral « disparu ». Certains porteurs de ces passeports peuvent voyager loin de chez eux. En effet, dans les registres d'enregistrement des passeports et des visas consultés aux Archives départementales de la Drôme, on trouve des destinations plus lointaines que le canton voisin : Lyon et Marseille, mais aussi Lille, Calais, Lusignan (Landes), par exemple. Certains porteurs de passeports sont à des centaines de kilomètres de chez eux alors qu'en 1814, par exemple, Paris-Nantes en diligence se faisait en deux jours et demi !⁷

Où les trouver ?

Les passeports à l'intérieur et les registres d'établissement peuvent être classés aux Archives départementales dans les séries L pour la période révolutionnaire, 4M pour le XIX^e siècle ou Z (fonds des sous-préfectures). Pour les Archives communales, c'est très variable. Si les petites communes ont versé leurs archives au Département, on les retrouve dans la série M ou L (Police, Esprit public). Si elles les ont gardées et si elles utilisent le cadre de classement national, on les retrouve dans la série I - Police, hygiène publique, justice.

Dans la Drôme pour la première partie du XIX^e siècle

La lecture d'un article sur ce sujet m'a incitée à consulter aux Archives départementales de la Drôme les cartons de **la sous-série 4M « Police »**, concernant le XIX^e siècle. Dans le carton 4M-712, je n'ai découvert que sept passeports originaux datant de l'an VI, 1807, 1810, 1812, 1820 et 1825. Ils concernent : Louis Meyret (domicilié à Valence, serrurier), Pierre Laurant (né à Loriol et domicilié à Clionsclat, cultivateur), Jean Antoine Janet (né à Saint-Jean-de-Muzols en Ardèche et domicilié à Tournon, étudiant), Antoine Chareyron (né à Saint-Fortunat en Ar-

⁶ Becchia Alain. *Voyages et déplacements au début du XIX^e siècle*. In: Annales de Normandie, 41^e année, n°3, 1991 - pages 180 et 182

⁷ *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1893

dèche et domicilié à Bourg-lès-Valence, cultivateur), Jean Louis Maurin (originaire et domicilié en Ardèche), Pierre Plat (né et domicilié à Saint-Pierre-Alvez, cultivateur).

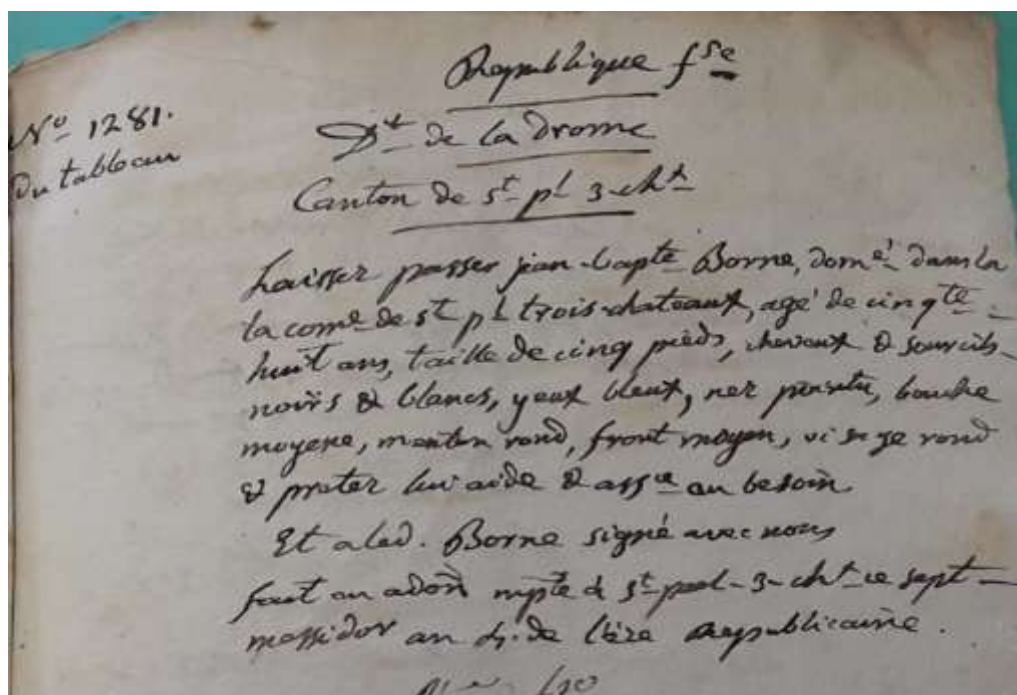
Toutefois, encouragée par ces premières découvertes, j'ai consulté le carton 4M/710 et ai photographié les registres d'enregistrement des passeports et des visas par les maires de l'an XI à 1833 pour les communes suivantes : Allan, Autichamp, La Beaume-Cornilhanne, Bourdeaux, Bourg-de-Péage, Bourg-Lès-Valence, Buis, Chabeuil, Clionsclat, Crest, Die, Dieulefit, Donzère, Etoile, Eygluy, Geyssans, Grâne, Grand-Serre, Grignan, Loriol, Mirmande, Montélier, Montélimar, Moras-en-Valloire, Nyons, Piégros, Pierrelatte, La Rochechinard, La Roche-de-Glun, Romans, Saillans, Saint-Donat, Saint-Jean-en-Royans, Saint-

Vallier, Saint-Uze, Suze-la-Rousse, Tain, Valence.

Dans cette même sous-série, le carton 4M/713 (état indicatif) contient un registre des passeports classés par commune dont le visa concerne une autre destination que celle inscrite à l'origine.

Le carton 4M/711 contient les registres des passeports de l'arrondissement de Valence pour la période de 23/03/1811 au 30/01/1816.

Si dans la série 4M, il est précisé les lieux du domicile, d'origine et de destination, et parfois l'âge de l'individu et sa taille, il n'y a qu'exceptionnellement une description physique. Pour la sous-série L, il est consigné l'âge, la taille, la couleur des cheveux et des yeux, l'aspect de la bouche, du menton et du front, mais pas la destination.

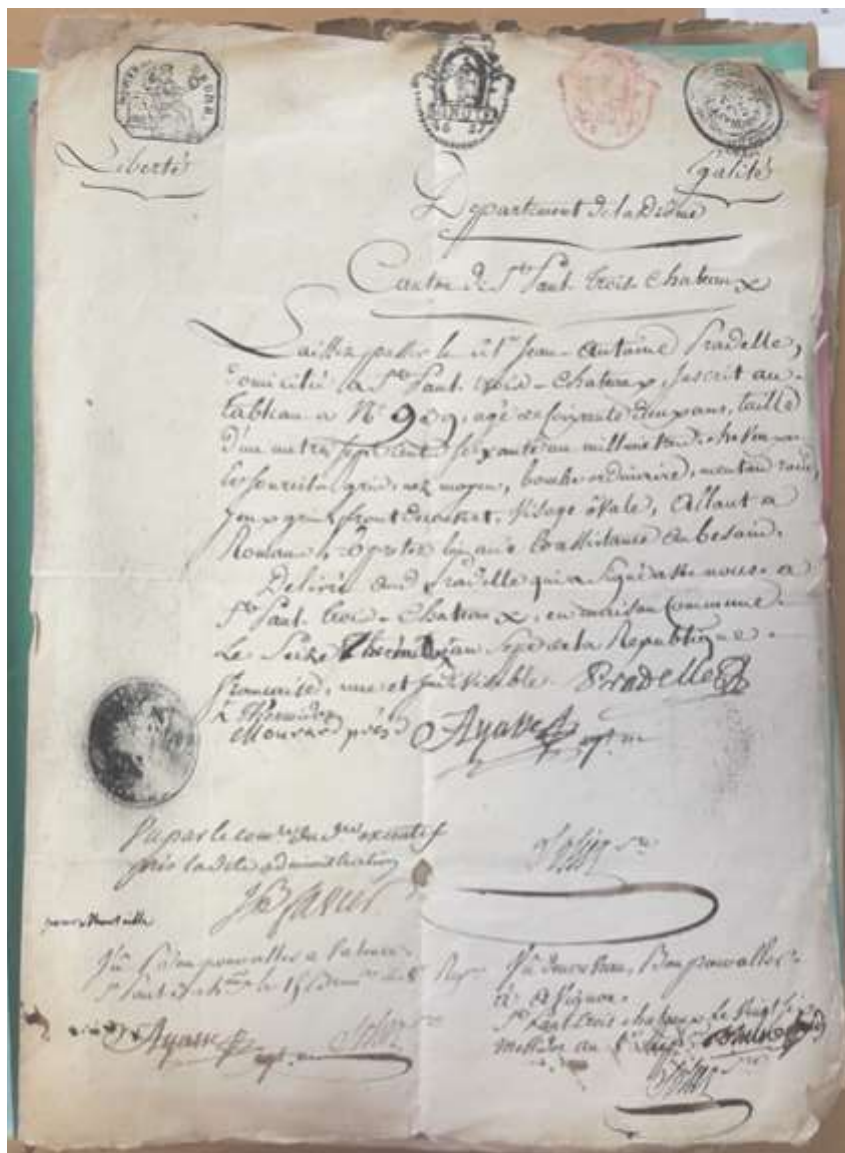


Extrait du registre d'enregistrement des passeports à l'intérieur (L2339) - *Laisser passer Jean-Baptiste Borne, domicilié dans la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, âgé de 58 ans, taille 5 pieds⁸, cheveux et sourcils noirs et blancs, yeux bleus, nez pointu (?), bouche moyenne, menton rond, front moyen, visage rond... le 7 messidor en 4 (25 juin 1796).*

⁸ Un pied à cette époque équivaut à 32,48 cm. Soit pour cet individu 162 cm environ.

Dans la Drôme pour la période révolutionnaire

La sous-série L, sureté générale/esprit public, concerne la période révolutionnaire de l'an IV à l'an XI. On y trouve un laissez-passer (celui de Jean-Antoine Pradelle domicilié à Saint-Paul-Trois-Châteaux âgé de 62 ans) et des registres de délivrance de laissez-passer classés par canton : canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux (L2334), de Puy-Saint-Martin (L2342), de Buis (L2354), d'Etoiles (L2361), de Loriol (L2363), de Donzère (L2368) et de Bourdeaux (L2355).



Laissez-passer de Jean-Antoine Pradelle domicilié à Saint-Paul-Trois-Châteaux âgé de 62 ans, taille 176 cm, cheveux et sourcils gris, nez moyen, bouche ordinaire, menton rond, yeux gris, front découvert, visage ovale, allant à Romans Saint-Paul-Trois-Châteaux le 16 thermidor an VII

Les relevés

Le 10 juillet 2020, 598 documents ont été photographiés. Les informations contenues dans ces documents sont relevées et saisies dans un fichier Excel, avant de les insérer ensuite dans la base de données mise en ligne sur le site du CGDP.

Actuellement, seules les informations de 426 passeports ont été relevées. Néanmoins, il est surprenant de voir

que les Drômois et les habitants originaires d'autres départements et même de l'étranger (Italiens) n'hésitaient pas à voyager loin de chez eux. À cette époque, le train n'existe pas ; rejoindre Paris ou Marseille ou Toulon ne se fait pas en un jour. Parmi les individus demandant un passeport à l'intérieur, on retrouve des artisans (charpentier, menuisier, cordonnier, ramoneur, maçon, potier, serrurier, maréchal-ferrant, vitrier, chapelier, tailleur de pierre, tailleur d'habits, boulanger...), mais aussi des voituriers,

des cultivateurs, des propriétaires, des négociants, des mouliniers en soie, des mariniers, des marchands-drapiers, des colporteurs, des marchands ambulants, sans oublier des musiciens accompagnés d'une femme « maître en agilité » ! Serait-ce une contorsionniste ? On trouve aussi des étudiants qui retournent à l'université, des avocats qui vont à Paris ou à Grenoble et des percepteurs. En résumé, toutes les catégories des populations rurales et citadines sont représentées.

Peu de femmes ! Un seul individu est accompagné d'un enfant et un autre de son épouse. Sur 426 individus relevés, seules 13 femmes ont demandé un passeport ou un visa.

Il reste plus des 2/3 des documents à relever. Lorsque tous seront relevés, ils iront enrichir la base en ligne du CGDP.

Marie-Claire DEBOUVERIE

Sources

- Archives départementales de la Drôme, série 4M et L
- Noiriél Gérard. *Surveiller les déplacements ou identifier les personnes ? Contribution à l'histoire du passeport en France de la I^{er} à la III^e République*. In: *Genèses*, 30, 1998. Emigrés, vagabonds, passeports. pp. 77-100;
https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1998_num_30_1_1497
- Becchia Alain. *Voyages et déplacements au début du XIX^e siècle*. In: *Annales de Normandie*, 41^e année, n°3, 1991. pp. 179- 215
https://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1991_num_41_3_1888
- Cercle Généalogique d'Aubière, *Passeport pour l'intérieur (1838)*, 2013
<http://cghaubiere.blogspot.com/2012/06/passeport-pour-linterieur-1838.html>
- *Sortir de l'état-civil : le passeport de l'intérieur*
<https://la-gazette-des-ancetres.fr/passeport-de-linterieur/>
- Sophie Boudarel & Maïwenn Bourdic. *Ressources originales : les passeports à l'intérieur*. in *La Revue française de généalogie*. n° 227 décembre 2016-janvier 2017 et n° spécial 2020
<https://www.rfgenealogie.com/le-magazine/227-google-pour-les-genealogistes-mode-d-emploi>
- Archives départementales du Vaucluse. *Le passeport de l'intérieur*.
<http://archives.vaucluse.fr/acces-pratique/toute-lactualite/actualite-detaillee/actualites/le-passeport-de-linterieur/>
- Maïwenn Bourdic. *Un projet collaboratif sur les passeports du XIX^e siècle*. Geneatech
<https://www.geneatech.fr/le-blog/outils/97-rendre-accessible-les-passeports-du-xixe-siecle>

Le Maitron, sources pour les généalogistes ?



Page d'accueil du site internet de <https://maitron.fr>

Qu'est-ce donc que le Maitron ? C'est le nom utilisé pour désigner l'ensemble des dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier. Le Maitron est dirigé par l'historien Jean Maitron jusqu'à sa mort en 1987, puis par Claude Pannetier. Ce dictionnaire est « composé à la fois de biographies importantes, scientifiquement établies, et de notes plus courtes qui gardent la mémoire d'un nom »¹ selon Claude Pannetier. Vous pourriez peut-être y retrouver un membre de votre famille !

Le maitron regroupe plusieurs parties...

- ◆ Le **Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français** (DBMOF) : 43 volumes publiés entre 1964 et 1993, un volume publié en 1997.
- ◆ Le **Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international** (DBMOI) : 9 volumes, le dernier est publié en 2007 (concerne l'Algérie).
- ◆ Les **Dictionnaires biographiques spécialisés** :
Le **Dictionnaire des anarchistes**, Le **Dictionnaire biographique des cheminots** (DBC), le **Dictionnaire biographique des enseignants et personnels de l'éducation** (DBE), le **Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés** (DBFE), le **Dictionnaire biographique des gaziers-électriciens** (DBGE), le **Dictionnaire biographique des militants du Val-de-Marne** (DBMVM)

Le **Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social** (DBMOMS) : 12 volumes, prolonge le DBMOF pour 1940-1968. Il est publié en 2016.

À ces dictionnaires, il faut ajouter ceux qui concernent la Grande-Bretagne et l'Irlande, le Komintern (DBK), les

Etats-Unis, le Maghreb (notamment l'Algérie), la Chine, l'Autriche, l'Afrique, la Belgique en cours de constitution.

Il faut aussi ajouter les entrées thématiques telles que les notices des femmes, des Volontaires des Brigades internationales en Espagne...

Si une grande partie des notices biographiques sont rédigées par des historiens, le Maitron fait aussi appel à la contribution de tous les chercheurs et lecteurs intéressés. J'ai moi-même pu proposer des compléments à la notice biographique de mon grand-père et de quelques autres volontaires des Brigades internationales de la Drôme. Un manuel à l'usage des auteurs est disponible sur le site.

« Le Maitron s'affirme comme le plus grand dictionnaire biographique en langue française. Cette aventure éditoriale hors du commun, imaginée en 1955 par Jean Maitron, pionnier de l'histoire ouvrière et sociale en France, a été poursuivie par Claude Pannetier et une équipe de chercheurs dont Paul Boulland pour la jeune génération »² selon le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS-CNRS). Il est vrai que ces dictionnaires représentent un travail colossal.

¹ Claude Pannetier, *La part des militants*, éditions de l'Atelier, 1996 p. 9.

² <https://histoire-sociale.cnrs.fr/la-recherche/programmes/maitron/>

Le Maitron en ligne

Depuis le 5 décembre 2018, **le Maitron en ligne est gratuit** ! Il donne accès à la totalité des 208 810 notices biographiques publiées dans l'ensemble du Maitron.

Un **moteur de « recherche avancée »** permet d'effectuer des recherches en croisant les informations. Il est possible de trier par :

- ordre alphabétique ou ordre de pertinence,
- période, 5 sont proposées à partir de 1789 à 1968,
- notices de femmes ou d'élus municipaux,
- dictionnaires des anarchistes, fusillés, parlementaires, volontaires des Brigades, commune de Paris (1871),
- corpus professionnels (cheminots, enseignants, gaziers-électriciens, métallurgie, livre-papier-carton (ouvriers du livre), PTT,
- département, par groupe de départements dans la limite de 5,
- corpus internationaux (Belgique, Grande-Bretagne et Irlande, Allemagne, Autriche, Chine, Algérie, etc.)

Les notices biographiques

Les notices sont plus ou moins riches, mais se présentent toutes sous la même forme. Certaines notices en cours de rédaction sont en accès restreint. Rédiger ces notices demande d'effectuer de longues recherches et de préciser toutes les sources. Le nom du ou des auteurs des notices est référencé.

Toutefois certaines fiches peuvent contenir des erreurs qu'il est possible de faire corriger en rentrant en contact avec un des responsables. Il faut alors préciser ses sources ou fournir des documents justifiant les corrections. J'ai pu en faire l'expérience lorsque j'ai demandé à corriger deux notices concernant des Drômois. La même démarche s'applique pour compléter ces notices. Ci-dessous, une partie de la notice de Maurice Pic, parlementaire bien connu des Drômois.

PIC Maurice, Louis, Émile, Albert
Par Gilles Vergnon

Né le 15 février 1913 à Saint-Christoph-d'Albion (Vaucluse), mort le 30 janvier 1991 à Montélimar (Drôme). Instituteur à Piolenc (Vaucluse), puis enseignant d'histoire-géographie à Beauvais, puis au collège de Montélimar de 1942 à 1948 ; membre du comité directeur de la SFIO (1956-1969), puis du nouveau Parti socialiste (1969-1971). Membre du bureau fédéral, puis secrétaire fédéral de la SFIO de février 1949 à 1968. Secrétaire d'État à l'Intérieur dans les gouvernements Guy Mollet, Bourguès-Maunoury, Félix Gaillard (février 1956-avril 1958) ; conseiller de la République de 1948 à 1958, député de la Drôme de 1958 à 1973, sénateur de la Drôme de 1971 à 1989, conseiller général de Montélimar de 1945 à 1985, président du conseil général de la Drôme de 1956 à 1985 ; maire de Châteauneuf-du-Rhône de 1945 à 1959, puis de Montélimar de 1959 à 1989 ; président de la Fédération des élus socialistes et républicains de 1951 à 1977, président de l'Association des maires de la Drôme de 1950 à 1989, secrétaire général de l'Association des maires de France de 1966 à 1979.

Fils d'Émile Pic, instituteur et de Léonie, née Constantin, sans profession, le jeune Maurice Pic grandit dans un milieu marqué par l'engagement socialiste et syndical. Son père, adhérent de la section d'Avignon de la SFIO, secrétaire adjoint de l'UD-CGT en 1927, fut deux fois candidat aux élections cantonales, en particulier à Sault en 1932. Élève dans la classe de son père à l'école de Mondères, près d'Avignon, puis au lycée Frédéric Mistral d'Avignon, il poursuit ses études à l'École normale du département de 1929 à 1932, et prend son premier poste d'instituteur à Piolenc à la rentrée 1932. Adhérent aux Jeunesses socialistes en 1930, membre du bureau national en 1932, il milite également au SNI, dont il est secrétaire départemental adjoint. Il poursuit parallèlement ses études supérieures, dès 1932, d'abord à la faculté de Montpellier,

SOURCES : Arch. Dép. Drôme, 51 W 2, 498 W 9, 41 J 48 (fonds Lucien Junillon), 186 J 170, 171 et 177 (fonds Maurice Pic). — Archives de la Fédération de la Drôme du Parti socialiste ; Hommage à Maurice Pic, Conseil général de la Drôme, Valence, 1991. — *Le Dauphiné libéré*, 31 janvier 1991. — *La Tribune de Montélimar : Le Volonté socialiste (1945-1991)*. — Jean-François Robert, « Le conseil général de la Drôme », Cahier de l'Institut Marius Moutet, 2, 1997. — Stéphane Baumont, « La République de Maurice Pic », Histoire de Montélimar, Toulouse, Privat, 1992. — Kader Ferchiche, 1900-1999. Un siècle à Montélimar, Avignon, 2000. — Notes de Philippe Veitl. — Lettres d'Anne-Marie Réme-Pic et Michèle Reynaud-Pic.

RENDRE :

[MALOSSANE Benjamin, Emmanuel](#)

[PIERRE Marie, Charles, Roger](#)

[TRIBOULET Albert \(ou Henri\) \(« Marc »\)](#)

VERSION IMPRIMABLE
SIGNALER UN COMPLÉMENT

Si l'on trouve des personnalités connues de tous dans les notices biographiques, on peut aussi y trouver des individus connus de leur seule famille et aujourd'hui disparus. C'est ainsi que j'ai eu la surprise d'y trouver celle de mon grand-père (cf. notice ci-jointe). Pourquoi ne trouveriez-vous pas celle d'un membre de votre famille ?

Marie-Claire DEBOUVERIE



Sources

Le site Internet du Maitron : <https://maitron.fr/>

Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Maitron

Longévité à La Laupie

Si, nous le croyons, le village de La Laupie tire son nom du grec Laôpia qui signifie loupe, nous devons reconnaître qu'il est bien nommé. Il est, en effet, situé sur un gonflement du sol qui a tout à fait l'air, au bord de la belle et large vallée de la Valdaine, d'une grosse excroissance. Son altitude est de 187 mètres. Il faut croire que l'air y est très sain et que les gens y peuvent venir plus vieux qu'ailleurs. Nous relevons, en effet, dans un registre des baptêmes, mariages et sépultures de cette paroisse :

- *que Jeanne Constantin laquelle fut ensevelie à Saint-Gervais, y mourut le 10 octobre 1656 à l'âge de 120 ans.*
- *que le curé du lieu, Robert Coppé, y mourut, le 5 janvier 1657, âgé de 117 ans, « ayant maladie un mois. Son corps demeura dans la resverie plusieurs jours »*

Deux décès de personnes aussi âgées, survenus dans un petit village à moins de 3 mois de distance, constituent probablement un fait unique au monde. Aussi n'hésitons-nous pas à signaler La Laupie aux personnes qui, pour se retirer, cherchent un pays où l'on vive longtemps.

Vieux Ecris, Documents relatifs à l'histoire des diverses communes de l'ancien arrondissement de Montélimar, Anfos Martin, Imp Journal de Montélimar 1928



Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerces anciens et métiers oubliés (129 pages)	Nouveauté 2019 ! 9,00	220
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
spipfactory.fr/sites/cgmp-provence.org/squelettes/forum/index.php

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Yves DEBOUVERIE
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X